

LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

Organe Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives

DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS

France et Départ^s limitrophes, un an 6 fr.
 autres Départements, un an 6 50
 étranger, un an..... 8 fr.

Chaque demande de changement d'adresse
 50 centimes en plus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

63, rue de l'Hôtel-de-Ville, 63

Les Annonces sont reçues au Bureau
 du Journal

ABONNEMENTS COLLECTIFS

Pour les Sociétés

Par Série de 30 abonnements.....	4 50
— 40 —	4 »
— 50 —	3 50
— 100 —	3 »

Départements non limitrophes, 0.50 en plus

HIPISSME



ÉQUIPAGE DES DRAGS DE LYON

Drag du dimanche, 11 Décembre.

(FOX HOUNDS)

L'équipage avait été gracieusement invité par le colonel du 30^e dragons, à St-Etienne, M. Saisset-Schneider. La réception a été des plus brillantes. Le colonel, entouré de ses officiers, était sur le quai de la gare, à l'arrivée du train de Lyon, pour recevoir ses hôtes, et les emmener au manège avant de monter à cheval.

À 1 heure, le coach de l'Équipage, qui était venu de Lyon la veille, amenait au rendez-vous une partie des chasseurs; les autres prenaient place dans des voitures mises à leur disposition par le 30^e dragons. Le rendez-vous était au pont de Rotarieux, environ 6 kil. de St-Etienne.

Plus de 100 cavaliers, habits rouges, habits noirs, dragons, cuirassiers, chasseurs, etc. échangeaient des salutations de main, heureux de se rencontrer dans cette circonstance. Toute la société de St-Etienne, et toutes les femmes des officiers étaient en voiture, prêtes à aller à la chasse.

Le Maître d'équipage fait découpler dans des prés sur le bord de la route; la chasse passe près du château de Maniquet, traverse des taillis, des prés, monte et descend des collines et, au bout de 15 kil. arrive près du manège de la Fouillouse, où le renard est lâché en présence de plus de 200 spectateurs.

La bête lâchée à vue est vite prise, et l'hallali a lieu devant une ferme où un excellent lunch, offert par le maître d'équipage, est servi aux invités, pendant que les trompes du régiment font entendre leurs meilleures fantasses.

Le Maître d'équipage, comte de Chabannes, rend les honneurs à Mme Saisset-Schneider. Présents : les officiers du 30^e dragons, beaucoup d'officiers d'infanterie de St-Etienne, plusieurs gentlemen

de St-Etienne; lieutenant Godinot, de Moulins; colonel de Mas-Latrie, de Vienne; colonel de Montenon, commandant de la Rochère, capitaines de Laveaucoupet, de Gissac, de Lafond, Messimy, lieutenants de Valence, Dutech, de la Beaume, Gazet, Poidebard, de Cordon; MM. Bagueuault de Puchesse, Aynard, Cottin, Schulz, Damour, Balas, Duplan, Gillet etc.

Dimanche, 18 décembre, rendez-vous à la gare de Quincieux-Trévoux à 2 h. 1/2. — Retour à Trévoux.

MAIL-COACHES, Breaks, Omnibus, etc, pour promenades, excursions, voyages, chasse à courre, courses et toutes réunions sportives : **MAIRE**, 4, rue d'Auvergne.

LES COURSES

Courses à Auteuil

Assistance des plus nombreuses dimanche à Auteuil, dont c'était le dernier dimanche de l'année.

Le petit public des courses sera, en effet, privé de son spectacle favori pendant deux mois, les réunions de Nice et de Pau n'étant pas à la portée de toutes les bourses.

Le terrain était bien lourd.

Dix-neuf chevaux ont couru la première épreuve, le **Prix de Garches** (courses de haies, handicap, 3,000 fr., 3,000 m.).

Elle a été pour Saint Vrain, amené en superbe condition. Le favori **Histrion** a claqué à l'arrivée, alors qu'il était battu.

Quillebœuf a mené jusqu'à la haie après les tribunes où Saint Vrain, qui était venu progressivement, l'a rejoint et dépassé, suivi de Kye, Tancrede et Histrion. Après la dernière haie, Saint Vrain était maître de la partie et Tancrede enlevait sur la fin la seconde place à Histrion qui avait réglé Kye.

Le second favori, **Dentist**, n'a jamais été en course.

Saint Vrain, 16/1, pesage: gagnant, 264; placé 87 fr.; pelouse: 113 et 33.50.

On jouait trois chevaux dans le **Prix de la Futaie** (steeple-chase, 4,000 fr., 3,100 m.); Requier, Radès et Irun II. Tous trois ont fini en tête, mais dans l'ordre inverse des préférences du ring.

Euryale s'est élancé en tête avec Calabrais, Rocambote et Arc-en-Ciel II. A la banquette, Autoerate s'arrêtait sur l'obstacle. A la rivière du huit, Calabrais faisait une faute et dis-

Automobiles ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent
 par leur

SILENCE ABSOLU
ABSENCE DE TRÉPIDATION
 Fabrication supérieure

paraissait. Irun II ne tardait pas à dépasser Calabrais, puis venait Requierem.

Dans le tournant, Radès arrivait vivement et prenait le premier rang; elle sautait en tête, la dernière haie, mais Irun II venait l'attaquer et la battait d'une longueur. Requierem était à six longueurs.

(Irun II, 7/2, pesage : gagnant, 47 fr.; placé 17 fr.; pelouse: 29.50 et 9.

Le Prix Delâtre (steeple-chase, handicap, 12,000 fr., 3,400 m.) a été pour Berry, battant très facilement Séléne, Fragoletto et Pistache qui avaient fini devant lui, il y a trois jours, sur le même hippodrome. Quant au grand favori Préfet, de la même écurie que le vainqueur, il n'a jamais été menaçant.

Aussi n'est-ce pas précisément par des applaudissements que la rentrée du vainqueur a été saluée à sa rentrée au paddock.

Après la rivière, où le train s'est accentué, Pistache et Séléne étaient ensemble en tête. Dans le huit, Séléne forçait l'allure. Après le bull-finch, Berry et Fragoletto se mettaient à sa poursuite. A la dernière haie, Séléne était encore en tête, mais Berry la rejoignait bientôt et la gagnait sans lutte.

Berry, 5/1, pesage : gagnant 50 fr., placé 25.50; pelouse: 27 et 13.

Le Prix Stuart (course de haies, 4,000 fr., 3,000 m.) s'est réduit à un walk-over pour le favori Vigoureux.

Au signal du starter, tous les chevaux s'élançaient, mais avant la première haie, plusieurs d'entre eux, trompés par les cris du public, et croyant à un faux départ, s'arrêtaient; ce que voyant les autres, Vigoureux excepté, en faisaient autant.

Cependant le jockey de Galloping Dick voyant son erreur, s'élançait à la poursuite de Vigoureux qui avait pris une grande avance. L'Aurore repartait bientôt à son tour. Et la course se poursuivait ainsi, Vigoureux gagnant arrêté, par deux longueurs, sur Galloping Dick. L'Aurore prenait une troisième place.

Vigoureux, 1/2, pesage : gagnant, 15 fr., placé, 12; pelouse: 7.50 et 6 fr.

C'est un trois ans qui a gagné le **Prix Maubourguet**, (steeple-chase, 12,000 fr., 3,400 m.) mais ce n'est pas le favori Le Cygne, c'est Fusain II.

Les deux chevaux de M. Ledat se sont élancés grand train. A la rivière, Le Cygne culbutait entraînant Cocardas dans sa chute.

Edouard III galopait en tête, serré de près par Fusain II, qui le prenait de vitesse après la dernière haie. Chevilly a fait une grosse faute au bull finch, alors qu'il était bien en course.

Fusain II, 5/1, pesage : gagnant, 51 fr., placé 23.50; pelouse: 21.50 et 9.50.

Les deux favoris du **Prix Paul's Cray** (course de haies, handicap, 5,000 fr., 2,800 m.), Rouge Daim et Confédéré ont dû céder le pas à Brahma, qui avait été l'objet d'une bonne prise à 671.

Brahma, 6/1, pesage : gagnant 97 fr., placé 30 fr.; pelouse: 37 et 10.

INFORMATIONS

La jument Falaise, à M. J. des Forts, a quitté Paris à destination de Lyon où son propriétaire est en garnison, puis elle sera dirigée sur Marseille.

♣ M. W. Canaple a vendu à M. Fournil, maire de Gap, son paulain Fos.

♣ Le comte de R. de Clermont-Tonnerre qui a récemment acheté le cheval Bonnet-Vert, a décidé de le remettre en plat; en revanche Sylvain, que nous avons vu au printemps à Marseille, a été envoyé chez M. Guinebert qui va le dresser sur les obstacles.

♣ Bien-Aller est, depuis quelques jours, à l'entraînement, chez M. H. Galy.

♣ La jument de M. Eugène Camoin, Good Luck, est depuis quelque temps dans les Alpes, au haras de son propriétaire qui la destine à la reproduction.

♣ Escarole, qui a fait fi des joies de la maternité et Aricie, toutes deux depuis quelque temps au haras de Salignac, sont de retour à l'entraînement à Marseille, chez M. Dambielle.

♣ Les journaux de Paris annoncent que Fréchède a pris ses premières leçons sur les obstacles, et que l'ancien cheval du vicomte Ph. d'Espous de Paul paraît bien disposé pour son nouveau métier.

Tous les jours la **Taverne St-Hubert, 34, rue Tupin**, voit s'augmenter sa clientèle sportive. Nos principales Sociétés dont les membres ont pu individuellement apprécier la cuisine et les consommations de cet excellent établissement, s'inscrivent à l'envi pour leurs repas de corps et un grand nombre d'entre eux ont décidé d'y établir leur siège social.

Un pareil succès est loin de nous étonner, car l'intelligent propriétaire de la **Taverne St-Hubert, 34, rue Tupin (près le Grand-Bazar)**, a su réunir tout ce qui peut satisfaire les goûts et les habitudes des nombreux sportsmen de notre ville.

Bravo, M. Bouvier!

CHASSE



CHIENS

Nouvelles des chenils appartenant à des membres de la Société Canine du Sud-Est.

Chenil de Rochefort (Ste-Marthe-les-Marseille).

Le chenil de Rochefort a été fondé, il y a une quinzaine d'années, au château de Rochefort, par M. J.-B. Samat, le sportsman bien connu et l'aimable secrétaire de la rédaction du journal le *Petit Marseillais*.

Intrépide chasseur et amateur passionné de toutes les races de chiens de chasse, M. J.-B. Samat a eu dans son chenil, depuis 15 ans, de nombreux spécimens de presque toutes les races de chiens d'arrêt. Il a longuement observé chaque sujet représentant une race bien distincte, en notant soigneusement les qualités et les défauts de chacun, ce qui lui a permis de faire paraître dans le *Chasseur Français*, auquel il collabore depuis plusieurs années, des articles très intéressants sur la chasse et sur les chiens d'arrêt.

M. Samat a eu pendant longtemps des *braques français*, des *griffons Boulet* et des *Korthals*. Il y a quelques années, il fit l'acquisition d'une belle paire de *setters anglais* et de deux *cochers* et ces chiens lui donnèrent tant de satisfaction que, depuis, il chasse surtout avec des chiens anglais.

Les chiens ne sont pas très nombreux actuellement au chenil de Rochefort, car une épidémie de pneumonie infectieuse a enlevé en quelques jours plusieurs *cochers*, un excellent *setter anglais* de 3 ans, sang d'*Elcho II* et de *Prince Fred* et deux très beaux *bassets griffons* provenant de l'élevage du comte d'Elva.

Il ne reste plus au chenil que cinq jeunes chiens, mais tous très beaux et d'excellentes origines, sur lesquels leur maître fonde de grandes espérances.

1° *Elsa de Rochefort*, chienne *setter laverack*, blue belton sans grandes taches, née en 1897 par *Druide de Piriac* hors de *Magie*, sortant du chenil de M. Grassal;

2° *Falstaff de Rochefort*, *setter laverack*, blue belton, né en 1896 par *Ripp* hors de *Miss*;

3^e *Vasco de Rochefort*, pointer, né en juillet 1898 par *Beau o'the Border* (R. C. S. B., 28,750), hors de *Juno de Provence* (L. O. F., 4,082), 2^e prix Paris 1898. Eleveur: M. Brunet ;

4^e *Fanfan de Rochefort*, cocker blanc et marron, né en mai 1897 par *Fanal de Fontainebleau* hors de *Fan de Fontainebleau*, à M. Hazard ;

5^e *Mascotte de Rochefort*, chienne braque bleue d'Auvergne, née en août 1897 par *Cantal* hors de *Brenda*, à M. Bory.

M. J.-B. Samat est membre fondateur de la Société canine du Sud-Est et membre du Comité ; grâce à sa grande amabilité, la Société compte plusieurs sociétaires habitant Marseille ou les environs, entre autres MM. Alderic Revertegat, et Claude Brunet, amateurs de chiens anglais.

M. Revertegat, chasseur passionné, est un des meilleurs fusils marseillais ; il possède plusieurs *setters*, *pointers* et *cockers*. Nous nous rappelons qu'à l'Exposition canine de Villefranche (Rhône), en 1896, il obtint plusieurs prix avec une fort belle paire de pointers : *Paris II* par *Paris* hors de *Belle des Bordes*, du chenil de M. Paul Caillard, et *Little Kiss* par *Hin* hors de *Frichett*.

M. Claude Brunet, de Maillane, près Marseille, possède une très belle et excellente chienne pointer : *Juno de Provence* (L. O. F., 4,082) qui a obtenu un 2^e prix à Paris cette année. *Juno* est par *Hamlet* hors de *Gipsy Girl* et provient de l'excellent élevage de M. Darchy.

Nous sommes certains qu'avec des amateurs aussi sérieux que MM. Samat, Revertegat et Brunet, le goût du chien de race pure se développera très rapidement dans la région marseillaise et que nous verrons bientôt, aux expositions de la Société canine du Sud-Est, de très beaux sujets provenant de l'élevage du Midi.

BUBLANNE.

Le Tinamou roux (*Rynchotus rufescens*)

(Suite et fin)

Les œufs de Tinamou, en raison même du changement constant des mâles, sont admirablement fécondés ; d'une couleur violet intense, irréprochables quant à la forme, ils sont de la grosseur d'un œuf de poule et pèsent environ soixante-cinq grammes.

Le jeune, lorsqu'il éclot, est de la grosseur d'un beau poulet ; très rustique, très vorace, se nourrissant de tout et jamais rassasié, le Tinamoudeau (qu'on nous passe ce néologisme), est d'un élevage des plus faciles. Il ne craint ni le froid, ni la pluie ; au contraire, les temps humides paraissent lui être favorables.

M. Galichet nous citait l'exemple de deux jeunes Tinamous, perdus le lendemain même de leur naissance, par le garde chargé de leur donner les soins, dont l'un fut retrouvé, huit jours après, dans un champ de blé, en face de la faisanderie, et l'autre dix-sept jours après seulement. Les deux oisillons avaient, âgés de vingt-quatre heures à peine, vécu seuls, sans mère et sans agrainage d'aucune sorte.

Le Tinamou n'est pas migrateur. Il n'est pas non plus vagabond comme le faisan. Pour peu qu'il ait à sa disposition un bois quelque peu fourré, un cours d'eau quelconque ou bien un ruisseau ou une mare, sur les bords desquels il puisse trouver les insectes et les vermineux dont il fait sa nourriture favorite, on peut être certain de le retenir et de le cantonner.

Bien entendu, pour lui, comme pour tout gibier que l'on veut maintenir à un endroit déterminé, l'agraillage est nécessaire, autrement il se pourrait que le besoin ou l'épuisement du sol le force à chercher fortune ailleurs. Mais, que le climat soit chaud ou froid, sec ou humide, que le terrain soit argileux ou sablonneux, siliceux ou calcaire, que les cultures soient

maigres ou plantureuses, peu lui importe, il vit partout et s'accommode de tout. Il occupe, du reste, en Amérique, des espaces considérables et on le trouve indistinctement sous les climats et dans les régions les plus divers.

La question d'acclimatation en France et de cantonnement, ne saurait donc être mise en doute.

Mais il est un autre point de vue, non moins intéressant, sinon plus, pour la majeure partie des chasseurs : Comment le Tinamou se comportera-t-il en chasse ?

Il est peut-être un peu tôt encore pour se prononcer sur cette grave question, et il conviendrait d'attendre une saison ou deux pour porter un jugement sinon définitif, tout au moins basé sur des données plus certaines.

« Le Tinamou vole et vole bien, cela est incontestable, mais il piète avant de se mettre à l'essor, ou bien se rase et laisse passer le rabatteur ou le chasseur isolé ; au surplus, il tient parfaitement l'arrêt. »

Tels sont, suivant les goûts de chacun, ses qualités ou ses défauts actuels. En sera-t-il toujours ainsi ? Nous ne le pensons pas.

Notre opinion, qui est celle de beaucoup de chasseurs et d'éleveurs, connaissant admirablement le gibier et à des points de vue différents, est basée sur les raisons suivantes :

Dans son pays d'origine, avons-nous dit, le Tinamou n'est pas chassé, ou fort peu. Que sont, en effet, les quelques centaines de chasseurs qui le poursuivent (et comment ?), comparés avec les centaines de mille d'hectares dont se compose la Confédération argentine ?

Il ne connaît que deux ennemis : les grands troupeaux de bœufs sauvages qui l'écrasent en parcourant les plaines à fond de train, ou bien les grosses fourmis rouges qui le dévorent. Quant à l'homme, quant au chasseur, c'est pour lui un accident isolé, qui n'apporte aucune modification à sa manière d'être.

En sera-t-il de même en France, où chaque pouce de terre est foulé, labouré ou retourné par le cultivateur, où toute cépée, tout buisson, toute touffe sont battus, fouillés, flairés par le chasseur, son rabatteur ou son chien, où chaque abri cache un fusil, chaque corne de bois un ennemi ? Evidemment non.

Les mœurs du Tinamou, encore confiantes et peu sauvages, se modifieront, comme ses moyens de défense, au fur et à mesure que se seront modifiés les moyens d'attaque dont il sera l'objet.

Voyez la perdrix. Combien la chasse s'en est-elle modifiée depuis vingt ans ? Il n'est pas un chasseur, à la barbe à peine grisonnante, qui ne se rappelle avec bonheur, les jours heureux où ce gibier si délicat, si estimé, si amusant, lui partait dans les bottes, à l'arrêt patriarcal de son braque ou de son épagneul chassant tranquillement sous le canon. Aujourd'hui, les battues, les choke-bored, les pointers anglais, avec leur course endiablée, ont changé tout cela. Les moyens d'attaque sont différents, les moyens de défense sont tout autres.

La perdrix, aujourd'hui, vit en bandes nombreuses et non plus en compagnies. Elle pose des sentinelles avancées tout comme le canard sauvage et, qu'elle soit dans un bon couvert de betteraves, dans un trèfle ou dans un taillis, elle part à deux cents mètres du chasseur au chien d'arrêt. En battue, elle force à présent les rabatteurs avec autant de désinvolture que le bouquin le plus avisé.

Que dire du faisan, cet amateur par excellence des taillis et des fourrés ? Ne voit-on pas maintenant, en Sologne, le pays de prédilection, cependant, les propriétaires de chasse obligés de faire des battues en plaines avant de chasser au bois ? N'est-ce pas là, aussi, une modification profonde, essentielle même, de la nature de ce gibier ? Non moins avisé que les autres, le faisan s'est dit que les surprises étaient moins à redouter en plaine que sous bois ; on voit de plus loin.

On ne peut donc, à notre avis, porter de jugement certain sur la manière dont le Tinamou se comportera en chasse dans l'avenir.

A l'heure présente, il est agréable à chasser au chien d'arrêt. Voilà tout ce qu'on peut en dire avec assurance.

Les rares propriétaires de chasses assez garnies de ce gibier pour qu'il soit possible de le chasser, ont évité de le tirer en battue pour ne pas amener sa destruction,

Quelques privilégiés seuls ont pu s'offrir le luxe de le tirer au chien d'arrêt. Il nous a été donné d'assister à une de ces chasses, où chacun avait le droit de tuer un Tinamou. On ne devait tirer qu'au vol. A dix chasseurs et au bout de deux heures de chasse, huit oiseaux seulement avaient été abattus, quoique chacun de nous ait eu l'occasion de tirer plusieurs fois.

Les Tinamous fournissaient l'objet d'un bel arrêt, ils se levaient presque à nos pieds, mais les oseraies et les saules leur offraient de trop belles occasions pour se dissimuler; à peine à portée, ils étaient invisibles, presque tous les coups portaient derrière.

En résumé, chasse amusante, intéressante, autant par la rareté et la nouveauté du gibier que par l'imprévu du tir.

Qu'ajouter à ce que nous venons de dire? Rien, croyons-nous, si ce n'est que c'est faire œuvre utile que de propager, chacun dans sa sphère et suivant ses moyens d'action, l'acclimatation du Tinamou, et d'attendre qu'il soit plus répandu pour juger ses qualités en tant qu'oiseau de chasse. Quelles que soient, du reste, ses qualités, ce n'en sera pas moins un gibier de plus à ajouter à ceux que nous possédons déjà, et nous ne sommes pas assez riches à ce point de vue, pour négliger d'augmenter notre maigre pécule.

Pierre LEMIRE.

(Extrait de l'*Acclimatation*, journal des éleveurs.)

Echos et Nouvelles

Exposition de la Fauconnerie en 1900.

Il se prépare, pour l'Exposition universelle de 1900, une exposition qui sera certainement aussi nouvelle qu'originale.

Ce sera l'exposition de la fauconnerie.

Elle sera installée dans la section rétrospective de la chasse. On y verra tous les souvenirs de l'ancienne chasse au vol que l'on aura pu réunir, tels que gants, chaperons, sacs, uniformes, etc.

En outre, on exposera des tableaux de chasses au vol, comme celui de Darnet, du musée d'Orléans, qui représente la reine Anne d'Autriche, entourée des dames de sa cour, toutes avec un faucon au poing. On y joindra les portraits des fauconniers célèbres conservés dans beaucoup de familles, et aussi des tapisseries de chasses au vol, assez nombreuses dans nos châteaux.

Ce ne sera pas la partie la moins curieuse de l'Exposition.

Pour les perdreaux.

L'année ayant été exceptionnellement mauvaise pour les perdreaux, la Société centrale des chasseurs a adressé, dans un but de conservation, au nom de ses 4,500 membres, une demande aux préfets pour qu'un arrêté interdise, à partir du dimanche 18 de ce mois, la chasse, la vente et le colportage de la perdrix.

Parcille mesure a déjà été prise dans les départements de la Marne, de la Haute-Marne, des Vosges, de Meurthe-et-Moselle, du Nord, du Pas-de-Calais et sur le territoire de Belfort.

Concours de chiens de berger à Toulouse.

A Toulouse a eu lieu un concours de chiens de berger au travail, organisé par le Comice agricole de l'arrondissement, sous le patronage du « Club français du chien de berger ». M. Daléas, président du Comice, a fait ressortir dans son discours, souvent applaudi, le but et l'utilité du club, auquel tous les bergers soucieux d'améliorer leur race de chiens, tous les fermiers possesseurs de troupeaux et tous les propriétaires de fermes devraient souscrire, et a annoncé que, vu le grand succès de ce premier concours de la contrée, le bureau du Comice avait décidé d'en faire un semblable en 1899. 14 prix et diplômes ont été décernés. La médaille offerte par le Club français du chien de berger représentant le prix d'honneur avec 100 fr, en espèces, a été remise à l'heureux gagnant par M. le général de Sesmaisons, commandant du 19^e corps d'armée, qui présidait la distribution des récompenses, ayant à ses côtés M. le maire de Toulouse et toutes les notabilités de l'arrondissement.

Chasses royales.

Le roi d'Italie a ouvert, le 1^{er} décembre, ses chasses à Castel-Portiano, grand domaine royal situé à deux heures de Rome, au bord

de la mer, et riche en faisans et sangliers. Tout le produit des chasses est envoyé en cadeaux aux personnages de la Cour, ministres, généraux, diplomates, et même — à l'occasion de Noël et du jour de l'an — aux soldats de la garnison.

Le prince de Naples et la princesse, très habile chasserresse chassent, eux, dans l'île de Monte-Christo, familière au prince, qui y allait déjà quand elle était louée à la famille Ginori, de Florence. A présent, cette île a été achetée et fait partie du domaine royal.

TIR AUX PIGEONS

Tir aux Pigeons de Monaco

1898-1899 — 28^e année

OUVERTURE LE 19 DÉCEMBRE

PROGRAMME DES CONCOURS TRI-HEBDOMADAIRES

Offerts par l'Administration des Bains de Mer de Monaco

Première Série

Lundi 19 décembre 1898. — Prix d'ouverture 500 fr., ajoutés à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 0/0 sur les entrées; au troisième 20 0/0; le reste au premier. — 1 pigeon à 26 mètres.

Mercredi 21 décembre. — Prix de Noël (handicap), 500 fr., id. — 1 pigeon.

Vendredi 23 décembre. — Prix d'Hiver (handicap), 500 fr. id.

Lundi 26 décembre. — Prix de Décembre, 500 fr., id.

Mercredi 28, décembre. — Prix du Stand (handicap), 500 fr., id.

Vendredi 30 décembre. — Prix de Janvier (handicap), 500 fr., id.

CONCOURS PRÉPARATOIRES

Lundi 2 janvier 1899. — Prix Briasco, 1,000 fr., id. — 1 pigeon à 26 mètres.

Mercredi 4 janvier. — Prix Journu (handicap), 500 fr., id. — 1 pigeon.

Vendredi 6 janvier. — Prix Gurling (handicap), 1,000 fr., id. — 1 pigeon.

Lundi 9 janvier. — Prix Heil, 1,000 fr., id. — 1 pigeon à 27 mètres.

Mercredi 11 janvier. — Prix Vodd (handicap), 1,000 fr., id. — 1 pigeon.

Samedi 14 janvier. — Prix Gajoli (handicap), 1,000 fr., id. — 1 pigeon.

Mardi 17 janvier. — Prix de Soragna (handicap), 1,000 fr., id. — 1 pigeons.

La **PREVOYANCE-ACCIDENTS**, 10, quai de Retz, Lyon assure les **CHASSEURS** contre tous accidents.

TIR

CHALON-SUR-SAONE. — Société mixte de Tir. — La Société mixte de Tir de Chalon nous conviait, dimanche dernier, à 2 heures, dans la salle des fêtes à l'hôtel de ville, à la distribution des prix de son concours général de 1898. Une assistance nombreuse, parmi laquelle on remarquait quelques dames, s'était rendue à cette cérémonie, présidée par M. le sous-préfet de Chalon. En entrant dans la salle on voit, installés sur des tables, tout un cortège d'objets les plus divers, que les membres du gouvernement, les représentants du département, les notables et les commerçants chalonnais avaient mis à la disposition de notre très intéressante société de tir. L'entrée de M. le sous-préfet est saluée par la *Marseillaise*, jouée par l'Harmonie de la Ville, qui a bien voulu prêter son concours. M. le sous-préfet est accompagné de M. le Maire, MM. Gobel et Chauche, conseillers municipaux; Bertaud, maire de St-Jean-des-Vignes, Siméon Carnot, etc., et du Comité de la Société.

M. le commandant François présente les excuses de MM. le général Pendezeq, commandant la 29^e brigade à Mâcon ; le colonel Coulurier, du 56^e de ligne ; M. le colonel Varennes, du 59^e territorial. M. le sous-préfet prend ensuite la parole et s'exprime en ces termes :

« Je sens tout le prix de l'honneur qui m'est fait aujourd'hui, et je ne saurais trop remercier de m'y avoir appelé, le président et les membres du bureau de votre société. Ils m'offrent l'occasion heureuse de les féliciter de leur zèle, pour l'œuvre patriotique, à laquelle ils se sont voués et de vous apporter l'assurance de la vive sympathie qu'elle m'inspire.

« Le patriotisme vous a groupés, il est la pensée directrice de vos actes. Il a ouvert vos âmes à la conception de notre démocratie. Soldats d'hier ou de demain, vous voulez la patrie puissante. Aussi, travaillez-vous à perfectionner ou à acquérir les qualités d'adresse et d'énergie que réclame sa défense.

« L'union de vos efforts nous donne de consolantes espérances, et c'est avec un grand plaisir, que nous nous sommes réunis pour vous distribuer les récompenses que vous offre la gratitude de vos concitoyens ».

Cette allocution a été fort applaudie, puis, après un pas redoublé, brillamment enlevé par l'Harmonie, M. le capitaine Perrusson a procédé à l'appel des lauréats. Voici le palmarès :

Classement définitif

Tir gratuit à l'arme de guerre (200 mètres).

Section civile. Maximum : 36 balles, 408 points. — Antoinette Chamois, de St-Léger-sur-Dheune, 36 balles, 90 points ; Louis Gourat, de Chagny, 36, 81 ; Antoine Jobert, de Chalon-sur-Saône, 36, 80 ; Louis Laveaux, de St-Léger-sur-Dheune, 36, 78 ; Jules Cretin, de Chalon, 34, 78 ; Félix Billard, de Geanges, 35, 77 ; François Périsset, de Chalon, 35, 74 ; Lazare Coissard, de Chalon, 33, 69 ; François Schmitt, de Chalon, 34, 67 ; Claude Labry, de Jully-les-Buxy, 31, 67.

Jules Moreau, de St-Gengoux-le-National, 30, 65 ; Antoine Rateau, de Couches-les-Mines, 32, 64 ; Pierre Lignier, de Barizay, 32, 63 ; Michel Bertholomey, de Chalon, 30, 61 ; Louis Schmitt, de Chalon, 30, 61.

2^e *Section militaire.* — Maximum : 86 balles, 108 p. — Lazare Boulot, de Chalon, 35 balles, 86 points ; Claude Cretet, de Chalon, 36, 83 ; Marcel Perrusson, de Chalon, 36, 83 ; Louis Deriot, de Chalon, 36, 82 ; Pierre Chatelet, de Thurey, 35, 82 ; Jules Borgeot, de Sassenay, 36, 81 ; Louis Coule, de Chalon, 34, 80 ; Joseph Clavelin, de Chalon, 35, 79 ; Marius Faivre, de Chalon, 35, 79.

François Grésbois, d'Epervans, 36, 78 ; Désiré Verguet, de Chalon, 35, 78 ; Louis Menant, de Chalon, 36, 75 ; Georges Arger, de Chalon, 34, 75 ; François Vernay, de Chalon, 34, 75 ; Charles Chapuy, de Chalon, 34, 75 ; Pierre Dutroncy, de Chalon, 34, 74 ; Pierre Lorain, de Chalon, 32, 74 ; Charles Charvet, de Buxy, 34, 72 ; Joseph Champfroy, de Chalon, 34, 72.

Claude Voland, de Chalon, 34, 72 ; Jean-Louis Dessevre, de St-Désert, 33, 72 ; François Charles, de Chalon, 35, 71 ; Léon Parizot, de Chalon, 35, 71 ; Jean Valot, de Sassangy, 33, 71 ; François Derain, de Chalon, 34, 70 ; Jean-Baptiste Carré, de Chalon, 33, 70 ; Joseph Paquelin, de Chassagne, 34, 69 ; Claude Regnier, de Montceau-les-Mines, 33, 69 ; Constant Chauv, de Chalon, 33, 69.

Jean Laville, de Chalon, 32, 69 ; Eugène Bollet, de Chalon, 36, 68 ; Lazare Jacob, de Chalon, 33, 68 ; Michel Caillet, de Chagny, 32, 68 ; Claude Rochette, de Chalon, 32, 68 ; Louis Bertrand, de Chalon, 35, 67 ; Philibert Guépel, de Chalon, 35, 67 ; Antoine Bruno, de Chalon, 34, 67 ; François Gravallon, de St-Jean-des-Vignes, 34, 66 ; Léonard Roux, de St-Jean-des-Vignes, 31, 66.

Victor Champfroy, de Chalon, 31, 66 ; Alphonse Bertholomey, de Chalon, 30, 66 ; Joannès Fedide, de Chalon, 33, 65 ; Jean-Baptiste Renaud, de St-Léger-sur-Dheune, 32, 65 ; Albert Ridard, de Mercurey, 32, 65 ; Jean-Louis Quentin, de St-Jean-des-Vignes, 31, 65 ; Jean Villevet, de Chalon, 30, 65 ; Jean Balvet, de Chalon, 33, 64 ; François Fréaud, de St-Boil, 31, 64 ; Antonin Moyal, de Chalon, 32, 63.

Jean-Marie Pernin, de Chalon, 32, 63 ; Jean Champion, de

Chalon, 31, 63 ; Jean-Baptiste Lagron, de St-Jean-des-Vignes, 31, 62 ; Claude Gaillard, de St-Jean-des-Vignes, 31, 62 ; Antoine Beurton, de Chalon, 32, 61 ; Pierre Champion, de Chalon, 31, 61 ; Louis Chaumy, de Chalon, 30, 61 ; Antoine Simondet, de Chalon, 30, 61 ; Martial Martz, de Chalon, 30, 61 ; Pierre Chapius, de Chalon, 36, 60.

Henri Gallet, de Ste-Croix, 31, 60 ; Jean-Baptiste Brenot, de Chalon, 30, 60 ; Henri Meillier, de Chalon, 31, 60 ; Antoine Viallet, 27, 60.

3^e Tir gratuit au revolver (20 mètres).

Section civile. Maximum : 36 balles, 360 points. — Charles Kretschmar, de Chalon, 22 balles, 114 points ; Charles Benoît, de Chalon, 13, 49.

Section militaire. — Paillard-Gagey, de Mâcon, 36, 260 ; Henri Benoît, de Chalon, 34, 227 ; Marius Maurin, de Chalon, 34, 189 ; Etienne Chavériat, de Lyon, 33, 183 ; Jean-Baptiste Pyrol, de Chalon, 30, 154.

4^e Tir payant à l'arme de guerre (200 mètres)

Classement sur les 8 meilleures séries (maximum : 24 balles : 240 points). — Antide Chamois, de St-Léger-sur-Dheune, 24 balles, 206 points ; Paillard-Gagey, de Mâcon, 24, 204 ; Louis Deriot, de Chalon, 24, 186 ; Félix Billard, de Geanges, 24, 185 ; Antoine Jobert, de Chalon, 24, 182 ; Pierre Chapius, de Chalon, 24, 177 ; Marcel Perrusson, de Chalon, 24, 176 ; François Schmitt, de Chalon, 24, 168 ; Joseph Fouquerand, de Chalon, 24, 166 ; Jean Balvey, de Chalon, 24, 165.

François Vernay, de Chalon, 24, 159 ; Jean-Baptiste Renaud, de Saint-Léger-sur-Dheune, 24, 158 ; Claude Cretin, de Chalon, 24, 155 ; Louis Laveaux, de Saint-Léger-sur-Dheune, 25, 154 ; Jean-Marie Pauchard, de Chalon, 24, 151 ; Claude Regnier, de Montceau-les-Mines, 24, 145 ; Albert Ricard, de Mercurey, 24, 144 ; Emile Lamour, de Couches-les-Mines, 24, 133.

Classement au centre. — Lazare Boulot, de Chalon ; Désiré Verguet ; Jules Moreau, de Saint-Gengoux-le-National ; Henri Benoît, de Chalon ; Pierre Dutroncy, de Chalon ; Jules Cretin, de Chalon ; Marius Faivre, de Chalon ; Claude Gaillard, de St-Jean-des-Vignes.

5^e Tir payant au revolver (20 mètres).

Maximum 24 balles : 240 points. — Paillard-Gagey, de Mâcon, 24 balles, 191 points ; Désiré Verguet, de Chalon, 24, 178 ; Victor Chaussier, de Chalon, 24, 178 ; Henri Benoît, de Chalon, 24, 167.

6^e Tir au fusil de chasse (80 mètres).

Maximum 16 balles : 160 points. — François Charmot, de Bourgneuf-Val-d'Or, 16 balles, 155 points ; Antide Chamois, de Saint-Léger-sur-Dheune, 16, 135 ; Marcel Perrusson, de Chalon, 16, 132 ; Claude Regnier, de Montceau-les-Mines, 16, 126 ; Pierre Chapius, de Chalon, 16, 122 ; Ferdinand Pelletier, de Chalon, 16, 111.

7^e Tir à la carabine Flobert (12 mètres).

Maximum 16 balles : 160 points. — Félix Billard, de Geanges, 16, balles, 148 points ; Antoine Jobert, de Chalon, 16, 142 ; Emile Douriaux, de Chalon, 16, 142 ; Jean Chaussier, de Chalon, 16, 140 ; Marcel Perrusson, de Chalon, 16, 149 ; Jules Moreau, de Saint-Gengoux-le-National, 16, 135 ; Isidore Theveniaud, de Verdun-sur-le-Doubs, 16, 131 ; Napoléon Viuceneux, de Grenoble, 16, 128.

De suite après la cérémonie, terminée à 5 heures, MM. les membres de la Société, accompagnés par l'Harmonie, se rendent par la ville au restaurant des Vendanges de Bourgogne. Nous remarquons alors dans l'assemblée, M. le commandant François, MM. les capitaines Perrusson, directeur du tir, Forest, trésorier ; Lemoine, secrétaire ; les membres du conseil de surveillance : M. Chaussier, capitaine ; M. Saulnier, ex-capitaine ; M. Barsin, capitaine ; MM. Gaillard, Nouveau et Douhairet, sous-lieutenants ; M. le capitaine des chasseurs forestiers Pigeon-Likan et M. le capitaine Tisy, des pompiers. Un banquet de 350 couverts réunissait le soir tireurs et invités. Le repas, servi aux Vendanges de Bourgogne, a été parfait en tous

points : de la part des convives il a été plein d'entrain, de gaieté; de la part du restaurateur, il a permis d'apprécier une fois de plus le talent culinaire si souvent proclamé déjà de M. Coulot.

M. le sous-préfet présidait, ayant à sa droite MM. François, Tisy-Kretzschonard, Gaillard; à sa gauche MM. Perrusson, Bertaut, Forey, Ceuzin-Jacob. Parmi les autres convives, citons : MM. Baroin, Chaussier, Douhairet, attentifs à ce que chacun ne manquât de rien. Les deux doyens, MM. Thomas, de Châlon et M. Charmot, de Bourneuf, qui sont toujours jeunes de cœur.

Au dessert, M. le commandant François prononce une patriotique allocution, distribuant avec tact et abondance éloges et remerciements, présentant les excuses de M. le Préfet, du général Peudezer, du lieutenant-colonel Varennes, de M. Siméon-Carnot, vice-président civil de la Société, empêché par son deuil d'assister à ce repas, terminant par un toast à l'armée et à la France.

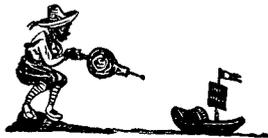
M. le Sous-Préfet dit combien il se trouve sous le charme de l'aimable réception, pleine d'entrain et de cordialité, qu'on lui avait réservée. Il savait déjà que la Bourgogne était le pays de a belle humeur et des cœurs ouverts, il en aura désormais une preuve nouvelle et il pense que ces heureuses dispositions proviennent de la belle santé de l'âme des Bourguignons. Le sympathique représentant du gouvernement, après avoir exulté l'idée de Patrie et félicité les membres de la Société de tir de pratiquer à un si haut point la noble vertu républicaine de la solidarité porte, en l'honneur du Président de la République, un toast qui recueille l'adhésion unanime des convives.

M. Cartier, au nom de la presse, signale que la France est divisée en deux parties, que l'étranger nous guette et nous fait avaler des couleuvres et qu'il faut s'unir pour faire la grandeur de la France. Puis la parole est donnée aux chanteurs qui s'en donnent à cœur joie. Citons : MM. Gonnin, Fouquerand, Jobert, Nouveau, François, Moret, Noviel, Delmas, Dangerin, Genieux-Mennebœuf, Bollot, etc.

A 11 heures, la réunion devient moins officielle et les convives vont terminer leur soirée au Casino où ils applaudissaient la troupe intéressante recrutée par M. Murat. Et comme rien n'est plus désagréable que de se quitter lorsqu'on est entre gens aussi aimables, on est allé en cortège compact, sous la direction d'un ancien combattant de Belfort, boire la consolate au café des Mille-Colonnes. Et quand l'aiguille, marquant 4 heures, a fait sonner le glas des veillées, on a fait comme dans la chanson : chacun s'en fut se coucher.

Société de Tir de Lyon. — Dimanche 18 décembre, le matin, exercices de tir des Sociétés de gymnastique inscrites pour ce dimanche; l'après-midi, tir aux cartons réservés aux sociétaires.

Nota. — L'omnibus du stand part du pont Morand (rive gauche), toutes les heures, à partir de 11 heures.



ROWING

Banquet du Cercle de l'Aviron.

Samedi dernier, le Cercle festoyait joyeusement chez Casati à l'occasion de son banquet annuel. Une cinquantaine de gais compagnons, heureux de se sentir ensemble, trinquaient avec un entrain tout pantagruélique et devisaient de toutes sortes de joyeusetés en faisant mille folies, sans souci des *sages conseils* dont on leur a cependant seriné les oreilles.

MM. Perrin et Aublanc, du Club nautique, avaient accepté l'invitation toute cordiale de venir partager avec leurs amis du Cercle, une tranche de pâté arrosée d'un doigt de vieux vin; aussi les a-t-on dorlotés comme les enfants gâtés de la maison. A notre grand regret, l'ami Burnichon, du *Lyon-Sport*, si sym-

pathique à toute la jeunesse lyonnaise et particulièrement aux canotiers, n'avait pu se rendre à notre invitation, d'impérieuses obligations militaires l'appelant à des fonctions plus nobles mais assurément moins divertissantes.

Au dessert, M. Roche, en président qui a des principes, nous pique un petit laïus bien appuyé et religieusement écouté; il remercie tout le monde, félicite les autres et particulièrement ses aimables invités. Perrin, qui parle aussi bien qu'il rame, nous dit ensuite de très belles choses; de sa voix d'or et, pour terminer, Seux lève son verre à la santé de l'ami Lansard qui vient d'accepter la représentation de la Fédération Lyonnaise au comité de la F. F. On toast avec enthousiasme au Club, au Cercle, à la Fédération Lyonnaise, même à celle du Sud-Est et du père F. L. et de je ne sais plus encore qui : ils étaient trop!!!

Un loustic propose de quitter *l'aviron pour prendre la lyre*; devant la réprobation générale et les hués indignées de toute la salle, il retire piteusement sa coupable proposition. Le comité d'organisation ayant oublié d'engager les artistes du Casino et de la Scala, voire même ceux du Grand-Théâtre, s'entend sévèrement reprocher cet impardonnable oubli. M. Page, l'aimable et dévoué organisateur, prend bonne note de cette réclamation qu'il reconnaît fondée.

Cependant, comme le Cercle a l'habitude de se suffire à lui-même, chacun y met de la bonne volonté et y va de sa petite note. A citer parmi les meilleurs : M. Louis Defond, dans son répertoire de chansons décolletées; Rey, à la voix de séraphin, chante ensuite la femme aimée, puis c'est le tour d'un autre et d'un autre encore; on a les mains mises en compote par les bans et les triples bans que l'on scande énergiquement.

Les honneurs de la soirée sont réservés à M. Brossette et à M. Monnier, frère aîné de notre chef de nage senior; tous deux, auteurs charmants autant que fins diseurs, nous chantent leurs propres compositions soulignées par les applaudissements de toute une salle enthousiasmée; ça devient du délire lorsque M. Brossette, toujours plein d'à-propos, nous chante sa chanson inédite.

LES CANOTIERS DU CERCLE DE L'AVIRON

Chanson-Marche

Air : Les Commis-Voyageurs

1^{er} COUPLET

Dans le siècle où nous sommes
On dit, qu'il n'y a presqu' plus
C' qu'on peut app'ler des hommes,
Des vrais hommes poilus.
Moi j'dis, y en a plus d' mille
Parmi les canotiers,
Qui sans s' nommer Achille,
Ont des muscles d'acier.
Oui! pour voir d' beaux jurons.
Y a qu'à v'nir au Cercle de l'Aviron!

Refrain

Qu'ils soient sur l'onde
Ou bien dans l' monde,
Ils sont tout l' temps
Gais et contents;
Infatigables,
Toujours affables,
En yole, en skiff
Pour eux c'est bien kif kif!

2^e COUPLET

Ils ont si bell' prestance,
Dans leurs maillots bleu-bleu;
Que plus d'un' fill' se pense :
Qu'ils sont donc beaux, morbleu!
Entr' le sport et la femme
Pas besoin de choisir
Car ils ont assez d' flamme
Pour chacun d' ces plaisirs.
Ce sont d'vrais Apollons
Les enfants du Cercle de l'Aviron.

3^e COUPLET

Ils vont cueillir la gloire
De Turin à Paris.
Et partout la victoire,
Le succès leur sourit.
Comm' preuv' de leur vaillance
On lit sur leur drapeau
Le nom d'un champion d' France
Et celui d' « Chemineau ».
Oui, c' n'est pas sans raison
Qu'on est fier d'être du Cercle de l'Aviron.

4^e COUPLET

Afin de se refaire
L'biceps et l'abatis,
L'hiver pour se distraire
Ils vont chez Casati;
L'menuet, la gavotte,
Pour eux n'ont pas d' secret,
Si l'on danse, saperlotte!
C' n'est pas d'avant l' buffet,
Et l' bal l' plus en renom
C'est celui du Cercle de l'Aviron

5^e COUPLET

Si l'Aviron prospère,
Il l' doit, c'est évident,
A celui qui, comme un père,
Est leur cher président.
Non, non, jamais rien n' cloche
Dans c' bâtiment tout va
L' Cercle est bâti sur « Roche »,
Il ne périra pas.
L' plus chic club' d' tout Lyon,
Chacun l' sait, c'est celui de l'Aviron.

6^e COUPLET

L' sang qui coule en leurs veines
C'est du vieux sang Gaulois,
Aussi vers la Lorraine
Ils regard'nt bien des fois,
Mais quand grond'ra l'orage
Là-bas, vers notre Rhin,
En quittant leur garage
Ils chant'ront ce refrain.
Car il n'y a pas d' poltrons
Dans les gas du Cercle de l'Aviron.

Jean BROSETTE.

L'auteur, saisi par cent bras, est porté en triomphe, et quand on le repose à terre, il est un peu meurtri, mais couvert de gloire.

On passe à d'autres genres de divertissements où chacun montre son adresse ou son agilité. A 1 heure seulement, les amoureux trop impatients et les gens mariés d'une façon trop sévère songent à regagner leur logis.

Laissons les partir vers la couche hospitalière, le cœur content et le chapeau un peu trop sur l'oreille, fredonnant un dernier couplet, devenu une obsession. Que Bacchus leur soit propice et tende une rampe secourable aux malheureux, sans allumettes, naufragé dans les ténèbres d'un escalier perfide qui se dérobe traîtreusement sous le pied mal assuré, le cherchant en vain, pénible Golgotha, bien dangereux à gravir les soirs de goguette. Que Cupidon les couvre, à son tour, de son aile tutélaire, lorsqu'heureusement arrivés au port, ils sacrifieront sur ses autels pleins d'ombre et de mystère, tandis que dans le silence de la rue brumeuse et déserte, arpentée par le seul pas cadencé du sergot vigilant, on entend sourdement résonner au loin la dernière porte d'allée qui se ferme.

GIESSE.

NOTES D'ENTRAINEMENT

Le beau soleil de dimanche dernier avait amené beaucoup de monde dans les garages des sociétés nautiques lyonnaises.

Aux Régates Lyonnaises nous avons vu dans la matinée plusieurs anciens membres de la Société, et entre autres le pré-

sident, M. Rochefort. A signaler de nombreuses sorties à 4, à 2, et en skiff. Les éléments ne manquent pas à cette vieille société, et il y aurait de quoi monter de belles équipes. Que n'y a-t-il un peu plus de direction pour guider ces jeunes rameurs!

Au Cercle de l'Aviron remarqué plusieurs équipes qui sont sorties le matin et le soir en yole de mer à 4 et à 2. Aperçu aussi sur le terrain quelques seniors, mais qui ne se sont pas décidés à sortir en bateau.

Au Club Nautique l'équipe à 4 juniors s'entraîne ferme, nous l'avons vue, le matin, en yole de mer et le soir en quatre de couple. L'équipe senior est sortie le soir en yole; puis les équipes se sont réunies pour monter à huit. Remarqué aussi un 2 senior monté par M. Mouthon et A. Jambon, et de nombreux débutants en yole à 4 et à 2.

N'ayant pas passé le barrage de l'Île-Barbe, nous n'avons pu relever les sorties de l'Union, mais il est probable que l'animation y a été aussi grande que dans les autres sociétés.



CYCLISME

Le Cyclisme à Lyon.

A. M. J. Rosmont, rédacteur au Lyon-Sport.

Lyon, 15 décembre 1898.

Ne vous moquez donc pas de moi, en me reprochant de ne pas donner mon avis sur la question du Vélodrome du Parc. Je crois l'avoir fait franchement; sachez d'ailleurs que ce n'est pas parce que je suis une assidue de la Tête-d'Or que je ne connais pas les convenances. Ce serait du joli si Jeannette fourait son nez là où l'ont mis avec tant de compétence nos conseillers municipaux.

Je suis d'ailleurs moins difficile que vous et vos confrères de la grande presse, je me contente de savoir que la question est encore pendante... il y a un mot latin qui ferait bien ici, mais Gaston n'est pas là pour me le souffler. Du moment, en effet, où la démolition du Vélodrome n'a pas été votée immédiatement, je suis bien sûre qu'on n'en parlera plus et qu'on trouvera le moyen d'assurer l'existence d'un établissement lié si intimement à la vie sportive lyonnaise.

Il est vrai, ne vous en déplaise, que je préférerais le voir disparaître que de le savoir régi dans les conditions dont vous parlez dans votre dernier article.

Faire gérer le vélodrome par un administrateur délégué par par les sociétés ou par un directeur agréé par l'administration municipale, comme vous le dites, vous n'y songez pas! Ce serait de l'ad-mi-nis-tra-tion toute pure et il y a longtemps que l'Europe ne nous l'envie plus. Je vois d'ici le pauvre administrateur délégué de nos sociétés, tiré à deux, tiré à dix, voulant faire plaisir à tous et mécontentant tout le monde!... et M. le maire. Et un directeur municipal, donc! Un monsieur à galons, sans doute! Pauvres de nous! En voilà un qui serait un empêchement de tourner en rond.

Ah! vous n'êtes pas sérieux, Monsieur Rosmont et je ne vous reconnais plus.

Croyez en ma petite jugeotte!

Ce qu'il nous faut, c'est un directeur ayant de la bonne galette bien sonnante et bien trébuchante, expert aux choses du sport, capable de bien composer un programme, se gardant bien de nous promettre la lune, se contentant de nous faire voir, de temps en temps, quelques étoiles... cyclistes.

Il faut que ce directeur n'ait d'attaches avec personne; qu'il soit maître de son vélodrome, qu'il puisse s'attribuer tout le mérite du succès de son entreprise et ne pouvoir jeter, d'autre part, la pierre à personne, en cas d'échec.

Voilà comment, quand je me mets à être sérieuse, je comprends la chose.

Et ne croyez pas que ce soit l'oiseau bleu à trouver qu'un pareil directeur. J'en connais plus d'un qui comprend dans quelles heureuses conditions le Vélodrome est à prendre, maintenant que les sociétés cyclistes, fouettées par la crainte de la démolition de notre piste municipale, ne demandent pas mieux que de soutenir toute entreprise viable et sérieuse.

Savez-vous que la pétition adressée à la municipalité en faveur du maintien de Tête-d'Or est signée par dix-sept sociétés affiliées à la F. C. L., par 600 membres de l'U. V. F., et par 2,000 membres du T. C. F. que la question n'intéresse pas beaucoup mais qui n'en font pas moins bien dans le paysage ?

Ah ! le branle est donné et bien donné et il y aura encore de beaux jours pour le cyclisme à Lyon. Croyez-en

JEANNETTE.

Banquet de l'U. V. F.

Dans la grande et belle salle du restaurant Gagnaire, cours Vitlen, se trouvaient réunis, dimanche soir, plus de 120 Unionnistes venant fêter en un banquet fraternel le succès toujours croissant de la Section du Rhône, et consacrer d'une manière officielle sa marche ascendante et sa vitalité. Ce beau résultat est un succès et un encouragement des plus flatteurs pour le personnel consulaire qui voit ainsi son dévouement et ses efforts dignement récompensés.

M. Lagane, le dévoué président et chef consul, reçoit ses invités entouré du personnel consulaire, de MM. Deloger, délégué militaire ; Lassagne, Bouchard, consuls. A la table d'honneur prennent place : M. le capitaine Lebrun, représentant le gouverneur de Lyon et M. Martin, conseiller de préfecture, délégué par M. le préfet ; les délégués des sociétés : MM. de Mora, du B. C. ; Brunier, du C. L. ; Pinet, du Club Pédestre et vélocipédique ; Langlois, du Vélophile Lyonnais ; le personnel consulaire : Méziat, chronométrier officiel ; Berthéas, Guichard, Clément, Exally, Rivat frères, Hugon, Laforêt, de Belleville ; Fayard, Cartier, dont l'éclairage à l'acétylène a fait merveille dans les jardins ; nos coureurs Lambrechts, Piliot, Néron, Gabriel, Altin, Bouchet, de l'Ardèche ; Deschaux, chauffeur bien connu des moto-Phébus, Mignot jeune, Féroldi, Marchand, Vachon, etc. La presse était représentée par le *Lyon Républicain*, le *Progrès*, le *Vélo*, le *Lyon-Sport*.

Le repas a été fort bien servi et chaque convive gardera précieusement comme souvenir vraiment artistique le menu imprimé sur satin crème. Lorsqu'arrive le dessert et que le champagne coule à pleins bords dans les coupes M. Lagane réclame le silence et donne lecture de plusieurs lettres d'excuses ; tout d'abord du Comité Directeur de Paris, de M. Gailleton, maire de Lyon, de MM. Hoffer, Lavigne, conseillers municipaux, se mettant complètement à la disposition des cyclistes pour défendre leurs intérêts bien compromis dans la question du vélodrome ; de M. Faugeau, du Rapid-Club ; Fuzier, de l'Excursionniste et du Vélo-Club Sineux, Vals-les-Bains. M. Lagane remercie les convives de leur empressement à venir se grouper à cette fête toute amicale, il remercie également les autorités qui, par leur présence, prouvent la place prépondérante prise par le cyclisme, soit dans l'élément militaire, soit dans l'élément civil, et qui compte en M. Martin, délégué du préfet, un ardent défenseur. Il félicite le personnel consulaire de la prospérité de l'Union qui, dans le Rhône, prend de plus en plus d'extension grâce au concours dévoué et désintéressé de tous ses collaborateurs et aussi au nouveau système de décentralisation appliqué depuis janvier 1898. Il est heureux de prouver par des chiffres officiels la prospérité de la Fédération qui, en dix mois, a obtenu 250 nouvelles adhésions, ce qui porte le chiffre total à 600 membres. Il remercie la Presse de son concours dévoué et termine en portant un toast au chef de l'Etat, président d'honneur de l'U. V. F., aux représentants des autorités lyonnaises, des Sociétés, aux amis absents et présents et à la prospérité de la section du Rhône.

Des applaudissements prolongés éclatent à la fin de ce discours et ne cessent que pour permettre à M. Martin, vice-président du Conseil de préfecture de répondre au nom de M. le

préfet du Rhône. Il félicite tout d'abord l'U. V. F. de ses succès, donne l'assurance de son appui et de son dévouement aux Unionnistes. Il boit aux multiples progrès qui, chaque jour, sont le résultat des travaux de l'homme et, après un court historique de la bicyclette, il prie les jeunes fervents de la pédale d'apporter de la modération dans leur marche et termine en souhaitant de voir les dames adopter définitivement la jupe longue à la place de la vilaine et grotesque culotte bouffante.

Ce petit discours, très finement dit et des plus humoristiques, soulève les bravos et les rires des auditeurs. M. Deloger, au titre de délégué militaire, attire l'attention des cyclistes sur ce qui se fait à Paris au point de vue militaire par la création de conférences. Cet exemple sera imité à Lyon sur l'initiative du personnel consulaire. Quant au sport proprement dit, il espère, grâce à l'union de tous, conserver le vélodrome Tête-d'Or, qui a rendu et rendra encore de grands services pour la propagation du cyclisme.

Puis MM. de Mora, au nom du B. C., Brunier au nom du C. L., sont heureux de s'associer aux revendications de l'U. V. F. et appuieront les *désiderata* de M. Deloger. M. Féraudy, au nom des Unionnistes, remercie le personnel consulaire de son dévouement aux intérêts des membres de la Fédération.

M. Sabatier, du *Lyon-Républicain*, parle au nom de la Presse qui est heureuse de se mettre à l'entière disposition du sport et surtout du cyclisme, un des plus importants. C'est le tour de M. Berthias qui termine la série des toasts par une chanson de circonstance dont il est l'auteur et composée spécialement pour les membres de la section du Rhône. Nous ne pouvons résister au plaisir d'en citer plusieurs couplets :

Amis, le but qui nous rassemble
Est un but tout fraternel
Soyons unis, toujours ensemble.
Dans nos rapports, jamais de fiel,
Je bois à la bonne harmonie
Qui doit régner parmi nous
Je bois aux Sociétés amies
A la concorde, à nous tous (*bis*).

Je bois à tout ce que nous donne
Dans ses bienfaits la Grande Union,
Je bois à la Section du Rhône,
A sa décentralisation.
A nos consuls qui nous convient
A ce banquet, tous les amis,
A tout ce qui réconcilie,
A l'Amitié qui nous unit (*bis*).

Je bois à la Presse Lyonnaise,
Je bois à notre indivision,
A toutes les Pédales Françaises,
A leur succès, à leur union,
Je bois à vous, chers unionnistes,
A notre chef-consul, je bois
Je bois à la Presse cycliste
A nos coureurs, à leurs exploits (*bis*)

Je bois à nos champions passés,
A ceux présents, à ceux prochains,
A la Fraternelle amitié
Qui, chez nous, ne doit prendre fin,
A tous ici, levons nos verres,
Buvons à nos chères couleurs,
Que nos liens toujours se resserrent
Souhaitons encore des jours meilleurs (*bis*).

Cette chanson, dont tout le monde répète en chœur le refrain, vaut à son auteur les ovations enthousiastes des unionnistes.

Nous sommes persuadés qu'elle deviendra bien vite un signe de ralliement et que nous l'entendrons bientôt sur les grandes routes, chantonnée par tous les cyclistes.

La fête se termine fort tard par un concert qui nous procure le plaisir d'entendre des artistes tels que MM. Chapuis, Barriand, Féroldi et Fouilloux, un violoniste du plus grand talent.

Nous ne clôturerons pas notre compte rendu sans adresser plus particulièrement à M. Lagane et à son personnel consulaire nos plus chaleureuses félicitations pour le beau succès de leur fête et pour le chemin parcouru par la section du Rhône pendant l'année 1898.

Nous formons les vœux les plus sincères pour l'année 1899 en assurant l'Union de notre zèle et de notre appui le plus constant.
NIPRAT.

Cyclophile lyonnais

Notre collaborateur Niprat a, dans un précédent numéro, décrit l'installation confortable et luxueuse du nouveau siège social du Cyclophile lyonnais, 23, rue d'Algérie.

L'inauguration en a lieu, ce soir samedi, et la recherche des cartes d'invitation prouve non seulement la sympathie dont cette grande société cycliste jouit dans notre ville, mais le succès d'ores et déjà assuré à cette fête qui sera suivie de soirées de famille fréquentes.

Cette première réunion commencera par un Concert avec des artistes du Grand-Théâtre et des artistes amis que les membres du Cyclophile ont déjà eu le plaisir d'applaudir et qui, pour cette fois encore, prêteront leur gracieux concours.

Afin d'être agréable aux dames, une petite sauterie terminera le programme.

✿ Nous tenons ici à féliciter personnellement M. Ballif de la récompense que lui vaut son dévouement à la cause du Tourisme. M. Ballif est l'un des fondateurs du *Touring-Club de France*. D'abord secrétaire général, il devint plus tard président de cette puissante association à laquelle il a consacré tous ses instants. Par sa situation, par son autorité personnelle, par sa volonté, il a joué un rôle important dans toutes les questions concernant le tourisme : routes, passages à niveau, transport par chemin de fer, douanes, impôt, plaques, etc. Nous croyons être l'interprète de tous nos lecteurs en applaudissant de toutes nos forces à une distinction si bien méritée.

RIVES. — Union Cycliste Rivoise. — Le dimanche, 5 décembre, l'U.C.R. a fait sa première sortie; le but était Beaurepaire. Favorisés par un temps superbe et le parfait entrain des organisateurs, les quelques 40 kilom. qui les séparent ont été franchis sans s'en apercevoir. Le résultat de cette sortie a été parfait et a résolu une première affiliation amicale des Sociétés *Rapid-Club* de Beaurepaire et de l'U.C.R. Ce résultat tout à fait heureux a été obtenu par les liens de camaraderie fraternelle qui existaient entre les membres de ces deux sociétés. Aussi, nul doute que sous peu, plusieurs Sociétés régionales n'arrivent à une semblable affiliation.

La date de fondation très récente de notre société Rivoise et les mauvais jours aidant n'ont pu permettre malheureusement aux quelques vaillants cyclistes qu'elle possède de se mesurer, mais nous devons néanmoins citer en bonne prévision pour la nouvelle saison, MM. Chabert, Paul, qui a eu plusieurs succès cette année contre les cyclistes grenoblois, en fond, demi-fond et vitesse; Ravel J., de retour du régiment, débutant seulement, mais gagnant du championnat de vitesse de la société *Rapid-Club* de Beaurepaire; Garavel, bon en fond et demi-fond. Comme vétéran et de 1^{re} ligne, M. Bonnard, dont les victoires de jadis sur bicycle, ne se comptent pas, véritable acrobate, surtout très amateur du bicycle; il ne craint pas de se mesurer malgré son âge (43 ans), avec des rivaux tant jeunes qu'anciens.

Citons notamment de Beaurepaire et de notre affiliation MM. Quatrecotte, champion de demi-fond de sa société; Dourmon, Chassagne, Richard, Griyolet, tous bons et bien en forme. Avec ces cyclistes de choix et de l'entraînement, nous sommes en mesure d'espérer que les futures victoires seront bien disputées entre les membres des deux Sociétés, et que les prochaines courses, en raison du bon nombre d'amateurs, seront tout particulièrement intéressantes.

Allons, cyclistes amis, du courage, pédalez, mettez-vous en forme, de l'entrain, profitez encore de quelques beaux jours, préparez-vous aux luttes prochaines; tenez toujours ferme à la gloire du sport vélocipédique.
R.

TAVERNE ST-HUBERT LYON, Rue Tupin, 34, LYON
RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE

Liqueurs de marques — Spécialités de Bières. — Soupers après le spectacle. — Salles de réunions pour les Sociétés sportives. Téléphone

CHAMBÉRY. — Dans sa dernière séance, le *Vélo-Club de Chambéry* a fixé au 14 janvier prochain son bal annuel. Comme les années précédentes, ce bal aura lieu dans la salle des concerts du théâtre. Des invitations seront adressées aux notabilités et aux diverses sociétés de la ville, ainsi qu'aux sociétés vélocipédiques de la région.

✿ **Un match.** — Dimanche passé, sur la route de Challes-les-Eaux, un match assez banal s'est disputé, par un chemin très glissant, sur un parcours de 2,000 mètres, entre M. M..., boucher, qui effectuait la course avec son cheval et sa voiture, et M. M..., une des bonnes pédales chambériennes, à bicyclette. La victoire est revenue au cavalier laissant son concurrent à plus de 300 mètres derrière lui.
JANIN.

Thonon-les-Bains. — Dimanche dernier a eu lieu, à la Mairie, l'Assemblée générale annuelle du Syndicat d'initiative de Thonon-les-Bains. Dans son remarquable rapport M. le secrétaire général de la société a félicité tout spécialement le *Vélo-Club de Thonon* de la part importante qu'il a prise à faire connaître la région, et des précieux renseignements qu'il lui a fournis pour la rédaction du guide de la région dont *Lyon-Sport* a annoncé la publication.

M. Carloz, président du *Vélo-Club* a remercié M. le secrétaire général des compliments adressés à la Société et l'a assuré du constant dévouement du *Vélo-Club*. Puis il a demandé à l'assemblée d'émettre le vœu que la route d'Anthy soit raccordée avec celle de Corzent laquelle prolongée déjà elle-même jusqu'à la route d'Evian, par le quai du port de Thonon à Ripailles, constituera un nouveau chemin au bord du lac et une promenade de plus, très appréciée certainement des étrangers.

M. le Maire de Thonon-les-Bains, présent à la réunion, a dit que le projet de raccordement était tout prêt et qu'il allait prier M. l'ingénieur de vouloir bien le mettre sans retard à exécution. Le vœu proposé par M. Carloz a été adopté à l'unanimité.

Nous pouvons donc espérer que, grâce à l'initiative du *Vélo-Club* de Thonon, ce travail ne tardera pas à être rapidement fait et ce pour le plus grand plaisir des baigneurs, ainsi que des cyclistes qui fréquentent si nombreux cette ravissante rive française du lac Léman.

Cycles Castoldi Montée des Carmélites, 32
Impasse des Carmélites, 3
MARQUE FRANÇAISE A LYON

25, rue GRENETTE (INSTITUTION KNEIP DE FRANCE
Articles spéciaux et exclusifs LINGERIE en Tissus cellulaire
POUR TOUS GENRES DE SPORTS CHAUSSURES, Casquettes, Bretelles articulées, etc., etc.

PATINAGE

La Société du Palais de Glace sur laquelle nous avons donné, dans le courant de cet été, de longs détails, s'est transformée en entreprise industrielle ayant pour but la fabrication de la glace de consommation et l'exploitation de caves frigorifiques dont le succès et le produit seront aussi considérables l'un que l'autre.

Cela ne veut pas dire que le projet d'installation d'une piste de patinage soit abandonné. Loin de là, nos patineurs n'auront rien à envier à ceux des grandes villes d'Europe et l'exploitation sportive de la patinoire sera renforcée des deux industries dont nous verons de parler et qui donneront à l'affaire une vitalité encore plus grande.

Dans notre prochain numéro nous donnerons de plus amples explications,
R.

CHOCOLAT CÉRÉALE, le seul n'échauffant pas, 25, rue Grenette



AUTOMOBILISME

Salon Lyonnais du Cycle et de l'Automobile et des Industries qui s'y rattachent

Un groupe de Fabricants et Négociants lyonnais de Cycles et d'Automobiles a décidé de suivre l'exemple de Paris et de diverses villes de France, en créant à Lyon un Salon du Cycle et de l'Automobile, comprenant toutes les industries qui s'y rattachent.

Ayant déjà recueilli de nombreuses adhésions, le Comité d'organisation a décidé, afin de leur soumettre le projet qu'il a élaboré, de convoquer tous ceux que cette question intéresse à une réunion, qui a eu lieu hier soir, vendredi, 16 courant, à 8 heures et demie précises du soir, dans les salons du Café de la Paix, place Bellecour.

Nous en donnerons le résultat dans notre prochain numéro. Inutile d'ajouter que *Lyon-Sport* se met à l'entière disposition du Comité, présidé par M. Ch. Schneider, dont le nom seul est déjà un sûr garant du succès de cette entreprise.

Le Salon du Cycle et de l'Automobile

(Galerie des machines.)

La nef de la Galerie des Machines est envahie par des légions de travailleurs, charpentiers, menuisiers, tapisiers, peintres, qui vont, viennent, courent, déballetent, emballent, clouent, scient. C'est une effroyable bousculade.

Il ne s'agit pas, en effet, de perdre son temps. L'ouverture approche.

On peut, dès à présent, se faire une idée de ce que sera le Salon de 1898. Il sera digne du Salon de 1896.

Les enseignes se dressent. Les décorations commencent à courir autour des stands. Les boiseries et les poutres blanches sales, disparaissent petit à petit dans les tentures.

Un peu partout c'est déjà l'encombrement, car les exposants pressés qui n'attendent pas le dernier jour pour installer leur exposition ont déjà expédié à la Galerie des Machines, des ballots lourds de cycles et d'accessoires.

Ouverte le 15 courant, l'exposition sera terminée le 26 de ce mois.

Une visite avant l'inauguration officielle, nous a prouvé que la manifestation industrielle, organisée par la Chambre Syndicale du Cycle et de l'Automobile, était immense.

Cette année, les exposants sont divisés par industries, et non mélangés, comme dans les salons précédents.

C'est ainsi que, sur les côtés de l'avenue de La Bourdonnais, seront installés les automobiles. Déjà plusieurs motocycles interceptent la circulation; des camions pénètrent dans le Palais, chargés de *sapins* automobiles, que l'on descend avec précautions et difficultés.

Le centre est réservé aux seuls exposants de vélocipèdes montés.

A droite et à gauche, dans les nombreux salons occupés dernièrement par les artistes peintres, se tiendront les fabricants de pneumatiques et de pièces détachées.

Enfin, sur le côté bordant l'avenue de La Motte-Picquet, seront placés les moteurs devant fonctionner et les machines-outils.

Actuellement, une dizaine de stands au plus sont esquissés. Mais déjà, l'on peut prévoir un luxe éblouissant.

Des velums vieil or, grenat, violet, bleu, jaune, rose, pensée, Ophélia, toute la lyre, laissent tomber leurs lourds plis, entre les piques dorées.

Tous les murs des salons sont tendus d'andrinople, les stands sont ornés de tapis uniformes; l'ensemble sera superbe, le coup d'œil seul vaudra le déplacement.

L'orchestre installé au fond de la grande nef, dominera l'Exposition.

Les bars sont assez nombreux, très vastes et très luxueux. Ils seront, vraisemblablement, très achalandés.

Pour les visiteurs qui désireraient voir sans boire, un salon de repos, orné de sièges riches et commodes, sera mis à leur disposition.

PHOTOGRAPHIE



Société des Photographes Amateurs (en formation).

— Les personnes qui désireraient faire partie de la dite société sont invitées à assister à la réunion préparatoire qui sera donnée, ce soir, samedi, 17 courant, à 8 h. 1/2 du soir au Bar des Facultés, rue de l'Hôtel-de-Ville 13 ou à envoyer leur adhésion par lettre.

Nous ferons connaître le résultat de cette réunion pour le succès de laquelle nous faisons les meilleurs vœux. Une société de ce genre est absolument indispensable dans une ville, qui compte de si nombreux fervents de la chambre noire. En se réunissant ils se procureront réciproquement les avantages résultant d'une association pouvant disposer des locaux, laboratoires et matériel fort coûteux et inabornables pour les particuliers. Nous applaudissons à l'initiative des fondateurs, et nous serons heureux de les encourager.

ESCRIME

VILLEURBANNE. — L'Épée de Roland (Société d'escrime). —

La soirée organisée, samedi dernier, 10 courant, par cette société sous la présidence d'honneur de M. Clermont, a été des mieux réussies. Nous avons remarqué la présence de plusieurs maîtres d'armes militaires et civils, ainsi que les délégués des sociétés des Anciens Elèves de Joinville-le-Pont, du Fleuret Lyonnais, du Cercle Choral de Villeurbanne. Les assauts, très bien dirigés, ne laissent rien à désirer. A citer MM. Jourdan et Guberte, élèves de la Société, qui promettent beaucoup; M. Raymond, de l'Épée de Roland, et M. Rutler, des *Touristes de Villeurbanne*; M. Verler, professeur civil, et M. Charignon, professeur à la Française; M. Ramus, professeur à la Jeune France; M. Fesneau, professeur à l'Épée de Roland; M. Bourquin, professeur à l'Athlétic-Club des Jeux Olympiques, et M. Fesneau, ainsi qu'un assaut d'épée entre ces deux derniers.

Nous avons également applaudi MM. Terme, Quantin et Tardy dans de très jolies chansons, et MM. Pathrigot et Ragon dans plusieurs récits très bien déclamés. Tous nos compliments aux organisateurs de cette charmante soirée, ainsi qu'aux élèves de la Société qui ont offert un très joli souvenir à leur professeur, M. Fesneau.

ALPINISME

Club Alpin Français. — Section d'Albertville. — La fête annuelle de la section d'Albertville du Club alpin aura lieu demain, dimanche, 18 décembre, à l'Hôtel de la Gare. Il sera procédé au renouvellement du bureau de la section, à 5 heures du soir, dans la salle du premier étage de l'Hôtel de la Gare. A 6 h. 1/2, aura lieu le banquet auquel assisteront les dames membres de la société et les invités que les sociétaires voudront bien présenter. Une soirée intime aura lieu après le banquet.

Athlétisme Football

U. S. F. S. A. Conseil de l'Union.

Nous n'avons pas encore reçu le procès verbal de la dernière réunion du Conseil, mais nous sommes heureux d'apprendre que la date fixée pour le match de championnat de football entre le F. C. L. et la Société victorieuse du Comité du Sud-Ouest est le 14 février (Mardi-Gras), à Paris. D'autre part, il a été enfin décidé que le Club battant les Sociétés parisiennes, irait en province disputer le titre de champion au Club qui reviendrait vainqueur le 14 février.

Comité du Sud-Est

Assemblée ordinaire du 3 décembre 1898. — La séance est ouverte à 9 h. 1/4 sous la présidence de M. Lambelot, vice-président. Présents : MM. Klain, Héritier, Bertin, Caron, Gavet et Molard. Excusé : M. Burnichon. Le procès verbal de la dernière séance est adopté.

Courrier. — Il est donné lecture des lettres suivantes :

- Lettre du F. C. L. donnant la liste de ses sociétaires.
- Lettre de l'U. S. D. envoyant ses nouvelles admissions.
- Lettre de l'Union demandant le programme sportif de la saison.

- Lettre du *Philégic-Club* demandant son affiliation au S. E. Il est décidé que l'affiliation du P. C. L. sera acceptée au S. E. aussitôt que l'Union aura prononcé sa reconnaissance.

- Lettre de l'A. C. L. envoyant ses nouvelles admissions.
- Lettre du R. C. L. (nouvelles admissions).
- Lettre de l'U. S. D. informant le Comité du cross-country interclubs qu'elle organise pour le 8 janvier, à 2 h., à Dijon (Engagement : 1 fr.).

- Lettre de M. Benoist, de Dijon, qui accepte de faire partie de la Commission des championnats de cross.

- Lettre de l'U. S. L. A. donnant l'engagement de son équipe seconde aux championnats de football.

Le Comité décide qu'il n'y aura pas de championnats de football pour les équipes troisièmes.

Le Comité ratifie la liste des arbitres officiels en y ajoutant M. Dufour.

MM. Lambelot, Doyen et Levoyet sont présentés par l'U. S. D. pour faire partie de la Commission chargée de l'organisation des championnats de cross-country à Dijon. Il est rappelé à cette commission que le profil et le plan du parcours du cross doivent être remis au Comité du S. E. un mois avant les championnats. L'engagement de 5 fr. par équipe sera clos le 4 février à minuit. Les prix comprendront le challenge et trois médailles.

Le Comité de l'U. S. D. ayant demandé les règlements intérieurs à l'Union, le Comité du S. E. fait savoir aux clubs unionistes qu'il tient à leur disposition des annuaires de l'Union.

MM. Klain et Héritier présentent un projet de budget se basant sur les dépenses des années précédentes. Ce projet est accepté.

Le Comité décide de faire une demande pour faire affilier Bourgoin au S. E.

M. Klain donne lecture de la lettre de l'Union et du projet de modification des statuts. M. Burnichon, président, est chargé de représenter le Comité du Sud-Est.

M. Klain propose de transférer le siège du Comité : Taverne St-Hubert, rue Tupin. Une décision à cet égard est remise à la prochaine séance.

La séance est levée à 11 heures 1/2.

Le Secrétaire : C. MOLARD.

RÉUNION DU BUREAU. — 12 décembre 1898. — La séance est ouverte à 9 heures. Présents : MM. Burnichon, Klain, Héritier, Gavet. Absent excusé : M. Molard.

M. le président demande qu'une protestation soit insérée au procès verbal. Après discussion on passe au vote au sujet de la publication de cette déclaration. M. Burnichon vote pour l'insertion au procès verbal. M. Klain vote contre ; MM. Héritier et Gavet s'abstiennent. Etant donné les résultats de ce vote, M. le président décide que cette protestation ne figurera pas au procès verbal du bureau, mais il déclare après avoir ainsi averti le Bureau, conserver sa liberté d'action.

L'affiliation au comité du S. E. du *Philégic-Club de Lyon* est renvoyée à la prochaine réunion. Il est décidé qu'à la prochaine séance on s'occupera des services que peut rendre dans la région la *Commission des Associations scolaires* afin de lui demander concours.

Les sociétés sont engagées à désigner chacune deux délégués pour la formation d'une *Commission de courses à pied*.

Le bureau décide qu'une réunion extraordinaire du Comité du Sud-Est aura lieu le lundi 19 décembre. Ordre du jour : Questions diverses.

Le bureau demande à être autorisé à faire, en outre des frais courants, certaines petites dépenses qui seraient laissées à son appréciation, à concurrence d'un chiffre fixé.

Les sociétés qui n'ont pas versé l'argent nécessaire à l'achat des ballons devant servir pour les championnats de football, sont priées de le faire au plus tôt, la date fixée précédemment étant celle du 15 décembre.

M. le secrétaire adjoint est chargé de demander à M. Moutot, délégué de la société du Lycée de St-Etienne, la liste des membres de cette société et de le prier d'assister à la réunion extraordinaire du 19 courant. La séance est levée à 10 heures.

Le secrétaire-adjoint : GAVET

Commission spéciale des Championnats de Cross-Country de 1899. — *Procès verbal de la première réunion à Dijon.* — La Commission d'organisation des championnats de cross-country pour la région du Sud-Est s'est réunie pour la première fois le jeudi, 10 décembre 1898, à 8 heures du soir, au café de la Bourse à Dijon, sous la présidence de M. Lambelot, vice-président du Comité du Sud-Est. Présents : MM. Benoist, président d'honneur du Racing-Club Bourguignon ; Lambelot, Levoyet Ernest et Doyen, ces trois derniers délégués de l'U. S. D.; et MM. Mairet et Véderine, délégués du R. C. B. Absent excusé : M. Champy, R. C. B. M. Véderine a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'il a acceptées.

A la suite de l'exposé fait par M. Lambelot de son récent voyage à Lyon, où les principales conditions du championnat ont été établies, le Commission a pris, en conformité avec la délibération du Comité du S.-E., les décisions suivantes :

Le championnat se courra le dimanche, 19 février 1899, par n'importe quel temps, dans les environs de Dijon, lieu dit « Montagne de Larrey ».

Le départ sera donné à 2 h. 1/2 de l'après-midi. La distance a été fixée de 14 à 15 kilomètres, suivant les précédents. Les équipiers de chaque club seront au plus au nombre de huit. On additionnera les numéros de classement des six premiers arrivants de chaque équipe ; celle qui aura le total le plus faible sera la gagnante.

Le tracé sera étudié prochainement et sera envoyé au Comité du Sud-Est avec le profil du terrain vers le 15 janvier prochain.

Les engagements sont fixés à 5 fr. par équipe, sauf pour celle du R. C. B., tenante du challenge. Ils devront être adressés à M. Héritier, trésorier du Comité du Sud-Est jusqu'au 4 février, à minuit.

M. Lambelot annonce que le Comité du Sud-Est offre trois prix individuels, outre le challenge.

La prochaine réunion du Comité est fixée au lundi 12 courant.
Le Président : LAMBELOT. Le Secrétaire : VÉDERINE.

Commission spéciale des championnats de cross-country du Sud-Est. — La Commission d'organisation se réunira à Dijon, le vendredi 23 courant, à 8 heures du soir, sous la présidence de M. Lambelot, vice-président

du Comité du Sud-Est. MM. les délégués sont convoqués au siège de la Commission, café de la Bourse, place du Théâtre.

Football-Club de Lyon

Séance de Comité du 14 décembre 1898. — Présents: MM. Burnichon, Child, Hadley, Meysson, Audibert, Vuillermet, Place, Vaschalde, Alabrune. Absents excusés: MM. Barbenès, Pouzet.

Match de l'équipe seconde avec l'A. A. L. G. Composition de l'équipe seconde:

Arrière: Mathan.

Trois-quarts: Dolbeau, Blouin, Arnidal, Paule.

Demis: Pichat, Lorenzo.

Avants: Meysson, Jim Crack, Immof, Chamard, Alabrune, Crassé, Lambert, Robin.

Cette équipe se rendant à Grenoble partira par le train de 7 h. du matin, le 18 décembre.

Le comité vote la décision suivante: « Tout équipier refusant de jouer dans un match, sur réquisition d'un capitaine, sera suspendu pendant un mois à dater du jour de la pénalité. »

M. Child devant s'absenter de Lyon, s'excuse jusqu'à la fin décembre pour les séances du comité.

Les membres du Club ayant assisté au banquet du 11 décembre sont priés de verser le prix de leur dîner au trésorier, avant le mercredi, 21 courant.

Le trésorier est autorisé par le comité à accepter la traite de M. Micot de 170 fr. à fin février, et à verser au Comité du Sud-Est la somme de 14 fr. 50, montant du ballon « League » et de l'engagement aux championnats.

La proposition, faite par M. Chenet au nom du Stade Français pour un match à jouer à Paris entre équipes secondes, est renvoyée à la commission de football. Le comité ne voit d'autre date pour cette rencontre que le 13 février, la veille du match des championnats pour lequel l'équipe première est inscrite.

La séance est levée à 10 h. 1/4. *Le Secrétaire:* VASCHALDE.

♣ Les équipiers premiers et ceux désignés pour jouer dimanche contre le R. C. L. sont invités à se trouver très exactement à 2 h., au Club-House.

♣ Les équipiers seconds et les membres du F. C. L. se rendant à Grenoble devront se trouver très exactement dimanche matin, à 6 h. 1/2, à la gare de Perrache.

Athlétic-Club de Lyon.

(Siège social: Taverne St-Hubert).

Réunion du Conseil d'administration du 10 décembre 1898. — La séance est ouverte sous la présidence de M. Héritier.

— Question des cotisations en retard. Après deux lettres écrites à MM. Chausse, Delhomme et Fremiot, lettres restées sans réponse, le conseil décide en principes leur radiation et la disqualification de M. Delhomme. Toutefois, il charge le secrétaire de donner à ces Messieurs un troisième et dernier avertissement par lettres, avant d'agir.

— Le conseil décide que ses réunions auront lieu régulièrement tous les samedis, que ses décisions seront soumises aux assemblées générales ordinaires.

— M. Andréani, capitaine de l'équipe seconde, demande au Conseil l'autorisation pour son équipe d'aller jouer, courant janvier, un match contre l'équipe seconde du Stade Grenoblois (*accordée*)

— Autorisation est également accordée au capitaine de l'équipe 1^{re} pour engager les pourparlers avec Genève et Grenoble pour deux matches à jouer dans ces deux villes.

— Tous les premiers samedis du mois, le conseil examinera la situation financière du club et prendra les mesures qu'il croira bonnes sur cette question.

— Sur la demande du secrétaire, le conseil vote un crédit pour la commande d'entêtes de lettres et d'enveloppes.

— Désormais, toutes les demandes d'admissions seront exposées pendant 8 jours au siège social, afin de permettre aux

sociétaires les observations qu'ils pourraient avoir à faire sur les nouveaux adhérents.

— Le rapport du commissaire de la salle d'escrime est adopté.

— Le conseil ratifie la décision prise à la réunion générale du 9 et tendant au changement de siège.

— La commission de courses à pied est autorisée à s'occuper de l'organisation d'une fête sportive. La séance est levée à minuit un quart.

Racing-Club de Lyon.

Le Racing-Club, réuni en assemblée générale, a élu capitaine de l'équipe seconde, M. Bonnet, en remplacement de M. Queyrel, démissionnaire.

Le Comité du Racing-Club a accepté les admissions suivantes: Fischer, Deygas, Rey, Mialaud, Kouyoumdjean, Baudin, Bertrand, Pommot, Revouy, Lecheneaux, Brissaud, Montgudier, Fort, Charvet, Robert, Soubeyran, Videz, Benet, Jaubert, Barniond, Dufaut, Boland. Les nouvelles admissions portent le nombre de sociétaires à 75. Nul doute que cette jeune et active société, fondée depuis 4 mois, n'arrive bientôt à être un puissant club de province.

♣ Dimanche, match entre la première équipe du Racing-Club et celle du F. C. L., sont convoqués en équipe première: Berthet, Janiot, Denat, Dagand, Vuarin (capitaine), Gagneux, Pascal, Deygas, Slugoeki, Delorme, Mollard, Galland, Chaudenson, Rey, Balmas, Létang, Libercier, Depaillat, Chapeau, Carron. Les équipiers sont priés de se trouver au local, à 2 heures, le coup d'envoi devant être donné à 2 h. 1/2 précises.

Philégic-Club Lyonnais.

Société sportive du III^e arrondissement.

(Siège social, café Clerf, place Vendôme.)

Cette active société, désirant former une seconde équipe de Football (rugby) prévient les jeunes gens qui voudraient en faire partie, qu'il ne sera pas perçu de droit d'inscription jusqu'au 25 décembre. Les personnes désirant en faire partie sont invitées à envoyer leur demande au siège avant le 25, ou de faire inscrire le mercredi, 21 courant, au siège, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2, où le secrétaire se tiendra à leur disposition pour tous les renseignements nécessaires.

Cette société pratique tous les sports athlétiques, football (Rugby), courses à pied, cross country, escrime, boxe, natation, etc.

♣ *Admissions.* — Mercredi, à la réunion, les demandes de MM. Mezias et Bérésias ont été acceptées.

Une délégation a été nommée pour se rendre auprès de M. Brunard, conseiller municipal, pour qu'il veuille bien accepter le titre de président d'honneur.

♣ L'équipe de cross country est prié d'assister au cross country qu'organise l'A. C. L., dimanche. Rendez-vous à 4 h. 1/2 précise, café Nesme, Grand-Camp. Sont spécialement convoqués, MM. Mialot, Ducelier, Morenas, Lambertoy, Faure, Duse, Bertrand, Bissagier, Mésias, Bérésias, Boursier.

ROANNE. — *Société Sportive du Lycée de Roanne.* — *Séance du 12 décembre 1898.* — Le Comité de la S. S. L. R. s'est réuni sous la présidence de M. Bourganet, vice-président. Etaient présents: MM. Bourganet, Lasseigne, Goujas, Rivollier, Melon.

Absents excusés: MM. Landormy, président; Charpin.

M. Bourganet propose pour le jeudi 15 décembre, un rally à Pincourt (Accepté).

MM. Maublanc et Guéraud n'ayant pas accepté les fonctions de délégués, de la S. S. L. R. au Comité du Sud-Est, M. Bourganet propose M. Moutot, délégué de l'U. S. L. E. Le secrétaire est chargé de demander à M. Moutot s'il veut accepter.

Le Comité décide que les membres de la Société se feront photographier en groupe. M. Rivollier est chargé d'aller demander les conditions.

M. Bourganet fait observer que, depuis quelque temps,

l'entraînement ne se fait pas régulièrement et qu'il y aurait lieu de l'assurer par des règlements plus sévères. M. Goujat est délégué pour aider M. Bourganel à disposer les coureurs avant la course.

M. Rivollier fait connaître que le champ de tir où la S. S. L. R. pensait se rendre pour jouer le football, n'est pas libre. Les membres du Comité feront des recherches et demanderont des renseignements afin d'avoir l'autorisation de jouer une ou deux fois par semaine. M. Bourganel propose alors de faire les réunions de football au champ de course. Ces propositions sont mises à l'étude et M. Rivollier est délégué pour arrêter au plus tôt avec les propriétaires ou administrateurs de ces terrains.

Sur les indications de M. Perret, professeur d'escrime, ont été désignés pour représenter la S. S. L. R. aux championnats d'escrime du S. E. le 19 mars prochain, MM. Bourganel, Lasseigne et Raynal.

Le secrétaire : LASSEIGNE.

DIJON. — Racing-Club Bourguignon. — Séance de Comité du 8 décembre 1898. — La séance est ouverte à 9 heures 1/4 sous la présidence de M. Lachat. Quinze membres sont présents. Le procès verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

L'admission de MM. Durin et Pommès, présentes à la dernière réunion, est votée à l'unanimité.

M. Lachat présente deux nouveaux membres honoraires : MM. Voisard et Kœrer,

M. Ricard est élu membre d'honneur.

M. Véderine donne le compte rendu de la séance de la Commission d'organisation des championnats de cross-country. On vote deux souvenirs pour le championnat de cross du Sud-Est.

Relativement à l'organisation d'un championnat de cross, organisé par l'U. S. D., on décide que les coureurs du R. C. B. seront libres d'y prendre part.

On adopte une proposition de M. Lachat qui demande que le Club s'abonne au *Lyon-Sport*.

La séance est levée à 10 heures. *Le secrétaire-adjoint :*

H. CHEVÉ.

Union Sportive Dijonnaise.

(Siège social : café Bossuet, 7 et 9, rue Bossuet.)

Réunion du 7 décembre 1898 (Procès-verbal). — La réunion est ouverte à 9 h., sous la présidence de M. C. Lambelot, président. Présents : M. Levoyet, Doyen, Guénot, Chuchet, membres du comité et 12 sociétaires. Le secrétaire donne aussitôt lecture du procès verbal de la dernière réunion qui est adopté.

Le Comité décide que les comptes rendus des réunions tenues par la commission sportive seront insérés sur le registre des procès verbaux des réunions du comité jusqu'à fin décembre. A partir de l'année 1899, ils devront être relevés sur un registre spécial qui sera tenu par le secrétaire de la commission sportive. Sur la proposition du comité, M. de Palissaux, membre de l'U. S. D., est chargé de représenter le Club à l'assemblée générale de l'Union.

M. Lambelot, président donne ensuite des détails sur le rapport, dont il donne lecture relativement à la réunion du comité du Sud-Est (remerciements).

Le Comité nomme ensuite, officiellement, les 3 délégués proposés à la dernière séance et devant représenter l'Union sportive dijonnaise à la Commission d'organisation des championnats de cross-country du Sud-Est 1899. Ont été élus : MM. C. Lambelot, E. Levoyet et H. Doyen, à l'unanimité.

M. Lambelot, président, convoquera les délégués du R. C. B. et de l'U. S. D. pour la première réunion de cette commission qui aura lieu le jeudi, 8 courant, au café de la Bourse, place du Théâtre.

Admission : M. A. Petitjean, présenté le 30 décembre par MM. C. Guillemot et L. Tortochot, est admis membre actif.

Le président informe les sociétaires que les statuts du Club déposés à la préfecture sont actuellement au ministère de l'Intérieur et seront de retour d'ici quelque temps, munis de l'autorisation préfectorale.

Le trésorier est autorisé à verser à M. Lambelot, la somme

de 10 francs pour le paiement de la cotisation annuelle au comité du Sud-Est qui courra à partir du 1^{er} octobre 1898 au 1^{er} octobre 1899.

Le secrétaire est chargé de demander la collection complète du *Lyon-Sport* exigée par le comité.

Les membres de la commission sportive tiendront leur réunion hebdomadaire le dimanche 11 décembre à 7 h. du soir au siège social. Tous les sociétaires sont invités à être présents.

M. Lambelot invite les nouveaux sociétaires à se procurer, le plus tôt possible, le maillot officiel du Club (blanc, col et parements verts, étoile verte) prix 5 fr. 50, à remettre entre les mains du trésorier. La séance est levée à 11 h. 40.

Le secrétaire général : H. H. DOYEN.

Nos lauréats. — Nous apprenons avec plaisir que M. H. Picard, l'excellent sprinter de l'*Union sportive Dijonnaise*, plusieurs fois champions du Sud-Est, vient de passer avec succès son baccalauréat de rhétorique moderne, ce qui ne l'a nullement empêché de prendre part à tous les cross et parties d'entraînement de son club. Aussi nous lui adressons toutes nos félicitations en le donnant comme un nouvel exemple aux proviseurs et directeurs qui prétendent que les sports détournent les jeunes gens de leurs études.

Football

ROMANS. — Un Club athlétique vient de se fonder à Romans. Ce projet, si désiré et attendu, s'est réalisé et une société ayant pris nom *Football-Club Romains* est fondée. Depuis environ trois semaines, Très prospère déjà, elle compte 41 membres actifs.

Le président, M. P. Grenier n'est pas un inconnu pour nos équipiers lyonnais, il est ancien élève de l'École de Commerce et a connu là, bon nombre de jeunes gens sportsmen. Voilà de la bonne propagande et le résultat du développement donné aux sports à Lyon.

La composition du Comité du F. C. R. est la suivante : MM. P. Grenier, président ; F. Richard et E. Aubert, vice-présidents ; A. Aubert, secrétaire ; E. Joud, secrétaire-adjoint ; L. Girard, trésorier ; Membres du Comité : MM. Fayolle, Truc, Magnat. M. Fayolle, capitaine de l'Equipe 1^{re} ; M. A. Eybert, vice-capitaine ; M. H. Figuet, capitaine de l'Equipe 2^e ; M. Brechon, vice-capitaine.

Lyon-Sport fera le meilleur accueil aux communications qui mettront cette nouvelle société en communication avec les sociétés du Sud-Est.

Match entre le F. C. L. et le Stade Grenoblois.

Pelouse des Courses.

L'équipe première du F. C. L. recherche toutes les excellentes occasions de s'entraîner. A peine revenue de Marseille, elle devait songer à l'organisation de la rencontre qui a eu lieu, dimanche dernier, sur son terrain. Dès 8 heures du matin, les capitaine et vice-capitaine, MM. Hadley et Vuillemet, vont attendre à Perrache l'équipe du *Stade Grenoblois*, accompagnée du président de cette société, M. de Lamorte-Félines. Cette société grenobloise, fidèle à un précédent, déjeûne à la Taverne Saint-Hubert où l'on avait rêvé d'établir le siège du comité du Sud-Est. Tous les équipiers ne tardent pas à se trouver réunis au siège du F. C. L. pour se rendre ensemble sur le terrain au Grand Camp.

A 2 heures 45, par suite du retard de quelques équipiers lyonnais, dont l'un d'eux s'est, pour ce fait, justement vu privé de jouer, les équipes sont en présence, Lyon ne met ainsi en ligne que 14 joueurs. Grenoble choisit le côté le plus élevé de la digue et d'où vient le vent. Dès le coup d'envoi les avants du F. C. L. suivent et s'installent dans les 22 m. de Grenoble où ils joueront le plus souvent. Vuillemet marque presque de suite, dans le coin et près de la ligne de touche, un essai que Place ne peut transformer. Grenoble joue un jeu de défensive avec cinq trois-quarts. Son capitaine mène vivement ses hommes, redoute les surprises et, à l'entendre crier : « Couchez-vous dessus le ballon », on serait tenté de croire qu'il fait

jouer un *jeu couché*. Il n'en est rien. Ses équipiers sont sur le ballon, un peu trop dispersés, souvent hors-jeu, mais ils veillent attentivement et se mettent en jeu en interceptant les passes des trois-quarts lyonnais. A un moment, Bavoze, seul dans un champ découvert, sauve son camp bien menacé; Browne fait de jolies fugues avec vitesse et assurance, mais nos trois-quarts ne peuvent ressaisir leurs séries de passes, leur jeu est annihilé par Grenoble. Le ballon franchit plusieurs fois la ligne de but, mais il revient toujours après un touché. Nos avants paraissent à ce moment se décourager, on donne des coups de pied dans le ballon, sans chercher à jouer. Lyon se montre pendant quelques minutes bien au-dessous de son jeu habituel. Enfin, Mac-Naughton a saisi le ballon, il passe très habilement trois équipiers et marque un second essai. Rien à signaler avant la mi-temps sinon une fort jolie série de passes suivies du milieu du terrain et s'arrêtant à deux mètres de la ligne de but dans les mains de Barbenès, qui se débat inutilement.

A la reprise du jeu Hadley essaie avec toute son autorité de mieux tenir son équipe; certains semblent ne plus le comprendre et vouloir diriger eux-mêmes le jeu, ses combinaisons échouent. Nos avants ont l'avantage dans les mêlées, sans en tirer tout le parti utile; cependant l'une d'elles permet à Vaschalde de marquer un essai. Le jeu devient plus ouvert les trois-quarts jouent un peu plus. Browne et Bavoze poussent quelques pointes, enfin Staples marque le dernier essai. Le F. C. L. est proclamé vainqueur par 12 points (4 essais) à 0. M. Héritier, président de l'A. C. L., avait bien voulu au dernier moment accepter d'arbitrer ce match qui, par suite de la dispersion habituelle des équipiers, présentait de réelles difficultés.

L'équipe lyonnaise s'est montrée inférieure. Est-ce l'absence d'un de ses trois-quarts, certaines modifications de l'équipe au cours de la partie, elle n'a joué que 5 à 10 minutes le jeu qu'elle avait plus heureusement présenté à Marseille. Il faut dire que l'équipe grenobloise lui rendait la tâche plus difficile.

L'équipe du Stade Grenoblois est en bonne forme, elle rassemble de solides et de bons athlètes, bien tenus par Dalban leur capitaine, qui paie sérieusement de sa personne et a sauvé quatre ou cinq fois son camp en se jetant hardiment sur le ballon à la sortie des mêlées, ou pour arrêter les dribblings. Je voudrais pouvoir citer les équipiers qui le secondaient dans cette défense fort bien comprise, mais si quelques-uns orientent beaucoup et se font ainsi remarquer, tous sont bien à l'œuvre. A signaler, toutefois, la dispersion des équipiers qui, se trouvant hors-jeu, se pressaient trop pour arrêter, même avant 5 mètres, l'adversaire, s'ils n'avaient pas l'occasion d'intercepter la passe. Les avants forment trop lentement la mêlée et cherchent longtemps leur place. Mais, ces observations faites, il n'y a qu'à louer le *Stade Grenoblois* des progrès accomplis, de son ardeur dans la lutte et de l'excellence de ses équipiers forts et vites. Cette équipe sera, dans la circonscription des Alpes, la digne émule de notre première équipe lyonnaise.

Le soir à 7 heures, un banquet réunissait, au siège du F. C. L., café Grüber, Grenoblois et Lyonnais. Si, depuis le début de la saison, ces sociétés ont été séparées administrativement, elles se sont fort joyeusement montrées unies et amies dans cette journée sportive et c'est avec une cordiale sincérité que les présidents des deux comités voisins ont levé leur verre à la prospérité et à l'union de leurs sociétés amies.

Fort tard dans la soirée on a parlé de rendre, avant la fin de la saison, au Stade Grenoblois la visite attendue depuis l'année dernière par le F. C. L. On a hâte de se retrouver et de se revoir. Nous pensons indiquer prochainement la date d'une rencontre qui sera toujours des plus intéressantes dans notre région du Sud-Est.

Jean GERVAIS.

Match entre l'Athlétic-Club de Lyon et le Racing-Club de Lyon. — *Equipes premières.* — Dimanche dernier s'est joué, sur le terrain du R. C. L., au Grand Camp, une partie d'entraînement entre les équipes premières de l'A. C. L. et du R. C. L.

L'A. C. L., au grand complet, est prêt de suite, mais il n'en

est pas de même du R. C. L. dont sept équipiers premiers seulement sont présents sur le terrain. Il faut combler les vides, huit équipiers seconds, dont quelques équipiers du *Philégic-Club*, viennent compléter cette équipe.

A 3 h. h. 1/2 le coup d'envoi est donné par le Racing. Après quelques minutes de jeu fort confus, l'Athlétic s'installe dans les 22 mètres de l'équipe adverse et y reste sauf à de rares intervalles. Dagand, du Racing, dégage son camp par de bons coups de pieds. Les mêlées se succèdent, nombreuses et confuses; l'A. C. L. a le dessus. Les trois-quarts de l'A. C. L. font quelques jolies passes qui ramènent toujours le ballon dans les 22 mètres des Racingmen; à la fin de la première mi-temps l'Athlétic-Club compte 11 points (3 essais et un but).

A la reprise les Racingmen se ressaisissent un peu et vont plusieurs fois menacer les buts adverses. Sur une mêlée, Carron du R. C. L. s'échappe en dribblant et marque le seul essai pour le Racing; Vuarin le convertit en but. Le jeu est ramené de nouveau au milieu du terrain; c'est alors que les plaquages deviennent durs. Sur des passes de Jacquet, Peillon et Phalanchet de l'A. C. L. réussissent deux autres essais dont un transformé en but; peu après la fin de la partie est sifflée.

M. G. Denat, du Racing-Club de Lyon, qui arbitrait, proclame la victoire de l'Athlétic-Club par 19 points (5 essais, 2 buts) à 5 points (un essai, un but) au Racing.

Equipes secondes. — Après avoir attendu pendant 3/4 d'heure l'équipe seconde du Racing, l'arbitre, M. Klain, siffle le coup d'envoi. Le jeu se maintient au début dans les 22 m. de l'A. C. L., mais les avants de l'A. C. L. le ramène bientôt dans les 22 m. adverses, d'où le ballon ne sortira guère, malgré les bonnes charges des 3/4 adverses, Fischer particulièrement. Le seul essai est marqué par Andréani, capitaine de l'A. C. L., qui a joué merveilleusement. L'A. C. L. ne jouait qu'avec 13 équipiers, alors que les Racingmen étaient au grand complet. Ont particulièrement bien joué pour le Racing: Fischer, Coupat, Bonnet, et côté de l'A. C. L., Andréani, Charavet, Sarrazin, Drouhin, Delsoux.

DIJON. — Partie d'entraînement du Racing-Club Bourguignon. L'après-midi, les deux équipes se sont entraînées sérieusement en vue du match qui se disputera demain dimanche 18 décembre entre l'équipe première du Racing-Club Bourguignon et l'équipe seconde du Racing-Club de France. Ce match aura lieu à Dijon au Vélodrome du Parc à 2 heures. Cette réunion aura lieu sous le haut patronage du comité des fêtes du Commerce et de l'Industrie et au profit des pauvres. Nous aurions voulu pouvoir donner à nos lecteurs la composition de l'équipe du R.C.B., mais il nous a été impossible de la connaître. Nous donnerons néanmoins les résultats de ce match, qui va faire courir tous les sportmen dijonnais au Vélodrome du Parc. Nous envoyons à l'équipe tous nos vœux et nous sommes sûrs que si elle est battue, elle disputera chèrement la victoire — H. C.

Union Sportive Dijonnaise. — Les membres de l'U. S. D. ont commencé dimanche à s'entraîner au Grand Pré à Larrey. Il y a de bons éléments qui, avec du travail pourraient arriver à faire quelque chose; ainsi nous avons remarqué un excellent trois-quart, Régnaudin, que l'on n'avait pas vu depuis longtemps; Saille, Batier un peu embarrassé du ballon, ainsi que Pomey, très fort pour les « en avant ». Le capitaine Levoyet, absent, a été remplacé par Houdart qui fait, lui aussi, un bon trois-quart. En somme, bonnes parties que doivent suivre beaucoup d'autres parties semblables.

En raison du match de football du R.C.B., les membres de l'U. S. D. sont prévenus que le cross d'entraînement aura lieu le dimanche 18 à 8 heures du matin, à Larrey, restaurant Daval.

GRENOBLE. — Cercle Sportif contre Lycée. — *Equipes premières.* — Le Cercle sportif a joué dimanche contre le Lycée. L'issue du match n'était point douteuse, le Cercle devait sortir

vaincu de la rencontre. Personne cependant ne croyait ce club capable de résister si bien au fameux team « universitaire ».

Après une petite demi-heure d'attente, le C. S. G. fait son entrée sur le terrain du lycée. Les deux équipes sont au grand complet, le lycée compte cinq équipiers seconds parmi ses joueurs. Dès le commencement du match, le lycée s'installe très commodément dans les 22 m. adverses, d'où il ne sort guère durant toute la partie. Les joueurs du cercle se multiplient, un seul essai est marqué par le lycée dans la première mi-temps. Durant ce dernier quart d'heure de la seconde mi-temps le C. S. G. ne résiste que très faiblement, ce qui permet au lycée de marquer encore trois essais. Le lycée reste donc vainqueur par 12 points à rien au C. S. G.

L'équipe du lycée, malgré ses cinq équipiers seconds, s'est très bien comportée, les joueurs savent se tenir bien à leur place; les mêlées et les touches sont très rapidement faites, les trois-quarts ne négligent jamais les passes, enfin, les magnifiques coups de pied de l'arrière sont toujours très admirés.

Au Cercle sportif, les trois quarts ont assez bien joué, pas assez de passes; les demis, surtout César, ont également bien travaillé; nous n'en pouvons, hélas! en disant tant des avants, qui ne sont jamais à leur place et qui se gênent mutuellement les uns les autres. Cartier, un des meilleurs avants, qui occupait, dimanche, le poste d'arrière, ne nous a pas paru avoir l'étoffe qu'il faut pour tenir cette place si difficile. Très souvent il a compromis les chances de son équipe et si les trois quarts n'avaient été là, pour souvent ramasser le ballon, l'issue du match aurait pu être toute autre.

En résumé, partie très gentille qui nous fait espérer un match vraiment sensationnel dans la rencontre entre le lycée et le Football Club de Lyon.

M. Pascal, président du Cercle Sportif, devait arbitrer le match; au dernier moment il a été remplacé par Fabre, du lycée, qui s'est acquitté de ses fonctions à la satisfaction générale des deux équipes.

Parmi les nombreuses personnes, remarqué M. Muller, proviseur du lycée, des membres du Stade et du Cercle sportif, entr'autres: Richard, Ponsard, R. Revol, P. Viallet, Moine (S.G.) Ramel (C. S. G.) et notre excellent ami, Mable, en trouade.

L. BERNARD.

🍀 **Au Stade Grenoblois.** — Dans leur dernière réunion les membres du Stade ont procédé à l'élection des capitaines de football. Ont été nommés: Pour l'équipe première: capitaine L. Dalban; vice-capitaine, Argoud. Le vote pour l'élection du capitaine et du vice-capitaine d'équipe seconde a été remis à quinzaine.

Dans cette même réunion, les stadistes ont décidé de remettre au 23 décembre le concert annuel offert aux membres honoraires, aux familles et aux amis des lycéens, des membres actifs.

L. B.

Cross-Country

🍀 **L'Athlétic-Club de Lyon** organise pour dimanche 18 courant un cross country d'entraînement au quel elle invite toutes les sociétés sportives lyonnaises. Le rendez-vous est fixé à 8 h. 1/4 au bas du funiculaire de St-Just. Le départ sera donné à 9 h., au café Poulailhon, à Ste Foy, le cross mesurera 8 kilomètres environ.

Cross-Country d'entraînement organisé le 11 décembre par le Racing-Club de Lyon. — C'est par un temps superbe qu'a été couru, dimanche, le cross organisé par le R. C. L., à St-Rambert, sur une distance de 5 à 6 kilomètres. Il a été tracé par Duret et Bonnet.

A 9 heures, 8 coureurs étaient réunis au café Louis. Le départ a été donné à 9 h. 1/2.

Doze, du P. C. L., prend la tête du peloton, mais il est bientôt dépassé par Pichat, du F. C. L., et Pellardy, du R. C. L. Pichat augmente l'allure et prend de l'avance sur les autres coureurs. Doze, qui était resté en arrière, est entraîné par Ducelier, également du P. C. L., et tous deux tiennent Pichat de près pendant les trois premiers kilomètres, Pichat gagne du terrain et arrive avec deux minutes d'avance sur le second. Il a franchi les six kilomètres en 21', Ducelier arrive en 23', suivi de près par Doze 23'12", et Pellardy 23'24". Ensuite viennent Geoffroy, Faure, Mollard et Pellardy E.

U. S. P. S. A.

Comité régional du Sud-Est.

(Siège: Café de la Patrie, 142, avenue de Saxe).

Séance du 9 décembre. — La séance est ouverte, à 9 h. 1/2, sous la présidence de M. Champagnon, vice-président. MM. Ferratge (C. P. V.) et Gallifet (C. P. L.) sont absents, ce dernier non excusé. En outre, MM. Pellagout et Marletat, du Stade Lyonnais (anciennement Louloc-Club) assistent à la séance comme délégués du S. L., pour demander leur affilia-

tion au Comité du Sud-Est de l'U. S. P. S. A. — Le secrétaire donne lecture de deux lettres, l'une de M. Lévillé, secrétaire-adjoint, l'autre de M. Verdelet, secrétaire général de l'U. S. P. S. A., à Paris. Ensuite de la lecture de ces deux lettres, le Comité décide que M. Tharin ne pourra courir, le 18 décembre, sous les couleurs du C. D. S. — M. Brochu est chargé de répondre à M. Verdelet pour les renseignements qu'il demande au Comité. — L'affiliation du *Stade Lyonnais* est renvoyée à la prochaine séance. — M. Simon remet au Comité la liste des membres du *Cercle des Sports*. — Le secrétaire est chargé d'écrire à M. Pellier pour l'inviter à venir à la prochaine séance avec ses échantillons pour faire connaître le prix de ses maillots. Le cross des équipes secondes est fixé au 8 janvier. M. Drevet est autorisé à y prendre part, au cas où il ne participerait pas dans le challenge du 18 décembre. — Le Comité fixe le championnat de cross-country au 5 mars. Puis le Comité passe à l'organisation du challenge interclubs qu'il organise le 18 décembre. — Une commission est nommée pour faire l'achat de la coupe, prix du challenge; ce sont MM. Champagnon, Drevet, Brochu.

Le cross aura lieu à Tassin, au restaurant Moyne. Le départ aura lieu à 2 heures 1/2 précises. Les traceurs officiels seront MM. Laréal (C. P. V.), Gallifet (C. P. L.) et Pacoud (C. D. S.) et le parcours mesurera environ 15 kilomètres. A l'issue du cross, un repas, dont le prix est de deux francs, réunira au restaurant Moyne les officiels, les coureurs et leurs invités. Voici le menu qui a été adopté: jambon, saucisson, poulet gros sel, rosbif pommes sautées, salade, fruits, dessert, une bouteille de vin. Les personnes qui voudront y prendre part devront en avvertir M. Drevet, trésorier, avant dimanche 18 courant. La remise de la coupe à la société gagnante aura lieu pendant le repas. Puis le Comité reçoit les engagements du *Club Pédestre et Vélocipédique* qui présente MM. Louit, Loine, Faurax et Perrin. — Le *Club Pédestre Lyonnais* s'engage également et présente MM. Gautier, Lapérouse, Beaumont et Chabieux. Le *Cercle des Sports* annonce qu'il ne s'engage pas. Ce forfait est vivement commenté. Le secrétaire est chargé d'écrire à M. Jean pour l'avertir de tenir prêt, pour le 18 décembre, à 5 heures, le repas dont il a soumis le menu au Comité. La séance est levée à 11 h. 1/2.

Le Secrétaire: L. BROCHU.

Le Challenge de Cross-Country.

Demain aura lieu le Challenge interclubs de cross-country. Ce challenge, offert par le Comité du Sud-Est, se court par équipe de 4 coureurs, dont les 3 premiers seuls comptent pour le classement par équipe. Le prix de ce challenge, une coupe d'une valeur de 60 francs, sera remis pour un an à la Société qui comptera le plus petit nombre de points. Pour être acquise définitivement, la coupe devra être gagnée trois fois par la même société. La distance du cross est de 14 kilomètres et se courra cette année à Tassin la Demi-Lune. Tel est le règlement élaboré par le Comité du Sud-Est de l'Union des Sociétés professionnelles de sports athlétiques, en vue de ce challenge. Ce sera donc la première épreuve offerte et organisée par le Comité du Sud-Est, et qui sera le prélude des grandes manifestations athlétiques qu'il se propose d'organiser durant la saison prochaine. Cette année, seuls le Club pédestre et vélocipédique et le Club pédestre lyonnais ont présenté chacun une équipe. Le Cercle des Sports ne s'est pas engagé. C'est là un forfait très regrettable, autant pour l'intérêt sportif de l'épreuve que pour le moral de cette société, dont les délégués au Comité avaient cependant voté, il y a trois mois, l'organisation du challenge.

Le C. D. S. pouvait très bien présenter une équipe, car ce club possède dans son sein plusieurs brillantes individualités, mais nous croyons savoir que c'est plutôt certains incidents entre clubs qui ont motivé cette décision des dirigeants du C. D. S., que l'impossibilité de former une équipe. Les sportmen apprécieront. Le forfait du Cercle des Sports n'entamera en rien l'intérêt de l'épreuve, et nous croyons que la lutte sera passionnante entre MM. Louit, Fauroux, Laine, Perrin, du C. P. V., et Gautier, Lapérouse, Beaumont et Chabieux; du C. P. L., car les équipes sont à peu près d'égale force. Sur le papier, le C. P. V. aurait une légère tendance de supériorité, son équipe est tout à fait homogène, cependant le C. P. L. possède en Gautier un redoutable coureur de cross et qui espère bien avoir la première place dimanche. Le second, Lapérouse, est un jeune qui, dans tous les cross interclubs qu'il a disputés, s'est toujours classé dans les trois premiers. Quant à Beaumont, ce sera l'inconnu..., car malgré qu'il se soit classé second dans toutes les courses de la saison, il s'est très peu entraîné sur le cross. Son énergie bien connue parviendra-t-elle à triompher de sa mauvaise forme, nous le saurons dimanche. Le Club pédestre et vélocipédique possède en Louit un remarquable pédestre et la lutte qu'il entamera certainement avec Gautier sera des plus passionnantes. Quant à Fauroux, c'est un coureur qui est arrivé progressivement, et

il sera bien placé dimanche. Loine est un bon coureur revenant du service, mais son manque d'entraînement affaiblira son équipe et il pourrait bien se faire battre par son co-équipier, le jeune Perrin, qui a fait beaucoup de progrès ces temps derniers.

Quoique la différence de forces ne soit pas grande entre les deux équipes, nous indiquerons comme gagnant : le Club pédestre et vélocipédique, et comme individualités nous désignerons : 1. Gautier, 2. Louit, 3. Fauroux, 4. Lapérouse, etc. V. B.

Club pédestre lyonnais. — Les sociétaires sont informés que la réunion hebdomadaire de ce soir aura lieu à 8 heures précises. Les coureurs : Gautier, Lapérouse, Beaumont et Chabieux, qui doivent représenter les coureurs du club, dans le challenge de demain, sont spécialement invités à cette réunion.

Stade Lyonnais. — Cette jeune société, désirant courir comme société professionnelle, vient de demander son affiliation à l'U. S. P. S. A. En attendant la réponse de Paris, le Comité du Sud-Est a provisoirement accordé l'autorisation de prendre part aux épreuves qu'il organise. Quelques-uns des membres de cette société ont commencé dimanche dernier leur entraînement pour les cross avec les équipes des autres sociétés professionnelles.

Le bureau du *Stade Lyonnais* est ainsi composé : président, A. Martelat ; vice-président, A. Laniel ; secrétaire, A. Peron ; trésorier, M. Collombet ; capitaine d'entraînement, E. Pellagaud ; délégués au comité du Sud-Est : P. Martelat, E. Pellagaud, Bouvier.

Les personnes désirant faire partie de cette société, comme membres actifs ou honoraires, ne payeront pas d'inscription avant le 1^{er} janvier. La cotisation mensuelle est de 1 franc. On peut se faire inscrire au siège de la société, café de la Patrie, quai des Célestins 4, angle de la rue Port-du-Temple, tous les samedis de 9 heures à 10 heures.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro l'insertion de plusieurs comptes rendus qui nous ont été adressés.

N. D. L. R.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE

Lyon, 15 décembre 1898.

Bourse très ferme, avec des transactions suivies, surtout sur les valeurs espagnoles et le Rio, telle a été la caractéristique de la semaine.

Le mouvement en avant qui se dessinait depuis 48 heures, s'est vivement accentué aujourd'hui, les projets financiers à l'étude sont interprétés favorablement, mais ce sont surtout les rachats des vendeurs à découvert qui amènent les cours de l'Extérieure à 43,50, 43,77 pour finir à 43,55. Nous croyons ce mouvement un peu exagéré et surtout prématuré, une baisse de un point ne nous surprendrait pas.

Le 3/0 est toujours très bien tenu à 103, 102,97. L'Italien est incolore à 95,20, mais nous pencherions pour une reprise sur ce fonds.

Les Valeurs ottomanes profitent des bonnes dispositions générales. Banque ottomane 556, Turc D 23 23,05. Rio Tinto très en faveur à 766 767 ; continuation des achats signalés hier ; une reprise sérieuse paraît imminente.

Les Chemins espagnols suivent l'exemple donné par leur chef de file. Nord Espagne 83,50 85, Saragosse 165 166.

Crédit Lyonnais sans changement à 865, offert.

Comptant : bonne tenue de ce marché ; à signaler une nouvelle hausse de la Dombrowa de 1025 à 1045, Lumière 1500, Borax 106, Gaz Lyon, 930, Jonage 485 demandé ; il est fortement question du prochain fonctionnement des turbines ; Montrambert 920, Loire 200 201, Peronnière 443 444, Cuba 6 0/0 182 183.

Valeurs en Banque. — Urikany 124, de Berestow 510, de Bukonski 493,50, Briard 1280, C. Donetz 510, Constr. nouv. 840, Donetz 1010, Ponomare 520, Novo 138, Besançon 390, Douai 470, De Beers 686, Chartreux 81, East Rand 157, Goldfields 132,50, Simmer 134, Goldenhuis 210,50, Tharsis 193, Katcher pr. 53, Thoms. Houston 1220, Cleveland 430, Pelliculs 1450, Phonographe 191,50, Pompes funèbres 915, Parts 68,50, Bar amér. 127, Rochet-Schneider 500, Appareillage 248, Glace Paris n. lib. 108, Glace Alger 97, Alimentation 139, Sud-Russe 360, Cotonnière 545, Appareils pret. 116, Ounium des pompes 38, Electrodes 517,50, Verrieres Mulatière 553, Bugnod-Colladon 745, Cycles 124, Halogènes 800.

SPECTACLES



CONCERTS

Grand-Théâtre. — Ce soir, *Le Prophète*.

Théâtre des Célestins. — Ce soir, *Les Mystères de Paris*. Demain, dimanche, en matinée, la *Maison du Baigneur* ; le soir, *La Belle Gabrielle*.

Casino des Arts. — Yvain, Mmes Camille Stéphan, deux élégants ballets, et enfin Kook, le tireur aveugle, absolument merveilleux, tel est le spectacle de chaque soir.

Scala-Bouffes. — Succès sur toute la ligne, avec Beneill, les Lelios, la jolie Andréal et les clowns excentriques, les Mackwood.

Eldorado. — Le joyeux comique Bloch va bientôt nous quitter malgré son succès. Il est très applaudi dans ses monologues et ses variations sur le piston dont il joue à ravir.

Les duettistes Colombel, de la Scala de Paris, ont débuté jeudi soir et leur succès a été vraiment sensationnel.

Très applaudie Mathilde Gomez, dans son répertoire aussi drôle que varié.

Très gentille la petite Dupuis dans sa *Mazurka des billets bleus*, qu'elle détaille très bien.

Madame Toubib termine la soirée.

A l'étude : la *Poudre infernale*, féerie-opérette avec trucs fantaisistes qui, sûrement, attirera du monde à l'Eldorado.

Prochainement, nouveaux débuts.

MAISONS RECOMMANDÉES

ORGANISATION SPÉCIALE pour banquets et repas de corps, noces, etc. Restaurant **Gagnaire**, Julien **Moyne**, successeur, cours Vitton, 79, près gare de Genève. Rendez-vous habituel des sociétés, petits salons, boules, ombrages, salle de 250 couverts.

CYCLES A CRÉDIT depuis 165 francs ; au comptant 150, réparations, échanges et **piste d'essai**, 12, r. des Tournelles (*Sans-Souci*) Tram. de Bron, Montchat ; 136, rue Mazenod.

TAILLEURS FOURNISSEURS de nombreuses sociétés de gymnastique et sociétés sportives. **Toulouse frères**, 6, petite rue de Cuire, **près la place**, Lyon (Croix-Rousse).

Vêtements tout faits et sur mesure en tous genres, à prix réduits. Maison de confiance.

BIJOUTERIE, HORLOGERIE

Pendules de tous styles

BRONZES D'ART

Ancienne Maison BAILLY & WEIBEL

HONNEGER, Successeur

6, rue Président-Carnot, LYON



MAL DE DENTS

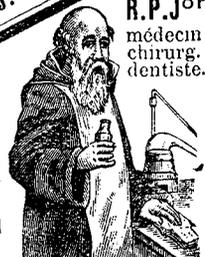
Guérison instantanée

Infailible

par les

GOUTTES BÉNÉDICTINES
DES RR. PP. J. et GÉROME

Prépr
R.P. JON
médecin
chirurg.
dentiste.



En vente
chez princip.

Pharmac., Parfum.,
Coiffeurs, Droguistes, etc.

LA BOITE 2,25.

PIGOT, dépositaire général
5, rue de l'Eglise LYON

L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.

Anc. Imp. A. WALTENER. — P. LEGENDRE et C^e, Suc^{rs}. — Lyon.